



HAL
open science

L'université foraine : l'invention d'un dispositif d'expérimentation de la démocratie dans un projet d'architecture

Alice Maine

► To cite this version:

Alice Maine. L'université foraine : l'invention d'un dispositif d'expérimentation de la démocratie dans un projet d'architecture . Architecture, aménagement de l'espace. 2015. dumas-01387749

HAL Id: dumas-01387749

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01387749>

Submitted on 26 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0 International License

« L'UNIVERSITÉ FORAINE »

L'invention d'un dispositif d'expérimentation de la démocratie dans un projet d'architecture

Auteur : Alice Maine

Mémoire d'études - Séminaire : Nouvelles pratiques urbaines
ENSAN École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

Directeur d'études : Marie-P. Rolland
Master 2 - Nantes - 2014 / 2015

REMERCIEMENTS

Merci à Marie P-. Rolland, directrice de ce mémoire, pour ses conseils avisés, son soutien et le temps qu'elle a consacré à l'orientation de ce travail.

Merci à Sophie Ricard, architecte référent de l'Université Foraine, pour sa disponibilité, sa collaboration à la transmission d'informations nécessaires à la réalisation de ce travail.

Merci à Maëlle Tessier, Patrick Bouchain, Laurent Devisme, Romain Breselec et toutes les personnes rencontrées et qui ont participé de près ou de loin à l'enrichissement de ce travail.

Merci, à Nathalie, Matthieu, Anne, Fabien et Sophie pour leurs regards bienveillants et leurs précieuses contributions.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. QU'EST-CE QUE L'UNIVERSITE FORAINE ?	9
1.1 GENESE DU PROJET	10
1.1.1. A L'INSTIGATION DE PATRICK BOUCHAIN	10
PATRICK BOUCHAIN	10
NOTRE ATELIER COMMUN	12
1.1.2. LES CONCEPTS FONDATEURS	16
LE CHANTIER, COMME UN ACTE CULTUREL	16
LA PERMANENCE ARCHITECTURALE	16
L'APPROPRIATION	17
L'INCREMENTALISME	17
L'EPHEMERE, L'EXCEPTIONNEL, LE REVERSIBLE	17
1.1.3. OBJECTIFS	20
FAIRE DU CHANTIER UNE ECOLE : UNIVERSITE	20
AGIR SUR LA VILLE : « UNIS VERS CITE »	23
1.2. L'UNIVERSITE FORAINE A RENNES	24
1.2.1. LA COMMANDE « EXPERIMENTALE » DE LA VILLE DE RENNES	24
RENNES	25
1.2.2. LES LIEUX	29
JUSTIFICATION DES SITES	29
LE PALAIS PASTEUR	31
LE MOULIN D'APIGNE	36
1.2.3. L'INVENTION D'UN DISPOSITIF	40
LA METHODE	40
LES ACTIONS DANS PASTEUR ET APIGNE	45
LE CALENDRIER	45
LE SYSTEME D'ACTEURS	45
L'ECONOMIE DU PROJET	45
1.2.4. LES EFFETS DE L'UNIVERSITE FORAINE	60
L'APPARITION DE DIFFICULTES	60
LES RESULTATS	64
CONCLUSION	72
2. COMMENT DÉFINIR LA DÉMOCRATIE ?	75
2.1 ETYMOLOGIE	76
2.2. PARCOURS HISTORIQUE	78
2.2.1. LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE	78
2.2.2. LA DÉMOCRATIE PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE	80
2.2.3. DÉMOCRATIE CONTEMPORAINE & DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	84
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	84
2.2.4. SYNTHÈSE DU PARCOURS HISTORIQUE	87
2.3. CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉMOCRATIE	88
2.3.1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	88
2.3.2. CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES	90
QUELLE TRADUCTION DE LA DÉMOCRATIE DANS L'ESPACE ?	90
LA DÉMOCRATIE SUPPOSE-T-ELLE L'ABSENCE DE CHEF, DE LEADER ?	90
QUELLE EST LA PLACE DES EXPERTS EN DÉMOCRATIE ?	91
LA DÉMOCRATIE A-T-ELLE UNE ÉCHELLE ?	91
QUEL LIEN ENTRETIENT LA DÉMOCRATIE ET LA VILLE ?	92

3. QUELLES SONT LES INTERACTIONS ENTRE L'UNIVERSITE FORAINE ET LA DÉMOCRATIE ?	95
3.1. COMMENT LES ACTEURS DE L'UNIVERSITE FORAINE PARLENT DE DÉMOCRATIE ?	96
3.1.1. S'INSCRIRE DANS UN CONTEXTE EXISTANT	96
UN DISPOSITIF POUR ALLER PLUS LOIN DANS LA DÉMOCRATIE	96
UN DISPOSITIF POUR LAISSER S'EXPRIMER « L'ARDENTE DÉMOCRATIE »	97
3.1.2. FAIRE ENSEMBLE	97
UN DISPOSITIF POUR FAIRE COLLECTIVEMENT	97
UN DISPOSITIF PERMETTANT DE SE RÉUNIR EN ASSEMBLÉE	98
UN MOYEN D'ATTEINDRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL	99
3.1.3. FAIRE DE LA PLACE	99
LA VOLONTÉ DE CRÉER UN « ESPACE PUBLIC »	99
UN DISPOSITIF QUI A LA VOLONTÉ DE FAIRE DE LA PLACE À TOUS	100
UN DISPOSITIF QUI PROPOSE DE « LAISSER FAIRE », POUR CONSTRUIRE	100
3.1.4. EXPÉRIMENTER	101
UNE EXPÉRIMENTATION DE LA DÉMOCRATIE	101
EXPÉRIMENTER LA DÉMOCRATIE À PETITE ÉCHELLE POUR ATTEINDRE LA GRANDE	101
3.2. COMMENT L'UNIVERSITE FORAINE S'INSCRIT DANS LE PROCESSUS HISTORIQUE D'EXPERIMENTATION DE LA DÉMOCRATIE ?	103
3.2.1. ENCHIRIR LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE EN PLACE	103
3.2.2. RECONVOQUER DES ÉLÉMENTS SYMBOLIQUES HISTORIQUES	104
3.2.3. EXPÉRIMENTER	106
3.3. LIMITES ET PROPOSITIONS	108
3.3.1. L'INSCRIPTION DANS LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE	108
LES CONSÉQUENCES SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES	108
L'ARDENTE DÉMOCRATIE	109
3.3.2. LE PÉRIMÈTRE DE LA QUESTION PARTAGÉE	109
L'AFFAIRE COMMUNE	109
L'ACTION COLLECTIVE	110
LA REPRÉSENTATIVITÉ DU COLLECTIF	111
LA LÉGITIMITÉ DU COLLECTIF	112

CONCLUSION	115
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	121
SOURCES	123
ANNEXE 1/ EMERGENCE DE LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE	132

INTRODUCTION

Depuis quelques dizaines d'années, l'évolution de la réglementation et l'émergence spontanée d'expériences citoyennes semblent traduire un intérêt croissant pour la participation dans la fabrique de la ville. Les différentes démarches visent à inclure un grand nombre d'acteurs dans la transformation de l'espace commun. Elles s'inscrivent dans une volonté d'enrichir et d'ajuster la démocratie représentative, actuellement en place.

Ces aspirations à la participation se concrétisent aussi, dans le domaine de l'architecture. Sur quel projet et à quelle échelle se concrétisent-elles ? Le rôle de l'architecte s'en trouve-t-il modifié ? Quels sont ses effets sur le projet final ?

Pour aborder cette thématique, je choisis d'étudier un projet expérimental à l'instigation de Patrick Bouchain, intitulé « Université Foraine ». Il est mis en œuvre par Notre Atelier Commun, association qui joue le rôle de préparateur à la commande architecturale. Ce projet est décrit comme un dispositif apte à dépoussiérer et à proposer de nouvelles expérimentations pour la démocratie. Il prend comme sujets d'études la réaffectation et la réhabilitation de deux lieux (partiellement ou intégralement) inoccupés à Rennes.

« L'Université Foraine naît de la volonté de créer les conditions d'une rénovation urbaine d'initiative populaire, de conception démocratique et de production joyeuse. Elle naît de la volonté de rénover la démocratie par le faire, en nous mettant obstinément au travail d'agir à échelle humaine sur l'espace commun. Elle naît de la volonté de rénover la démocratie par la fête, en nous mettant ardemment au travail de trouver des réponses à la banale souffrance urbaine, au malaise quotidien de vivre ici, à la détresse continue et contenue de ne pouvoir imaginer une autre manière d'habiter là.»¹

¹ L'université foraine, Textes fondateurs [en ligne], Disponible sur : <http://universite-foraine.fr> [consulté le 12 mars 2014]

Quelles sont les origines et les hypothèses de cette intention ? Qu'entendent les acteurs de l'université foraine par démocratie ? Qu'est-ce que la démocratie ? Comment la mettre techniquement en place dans un projet d'architecture ?

Ces interrogations font l'objet de ce mémoire. Je les étudie à travers la problématique suivante :

Comment, à travers l'Université Foraine, Notre Atelier Commun enrichit et réinvente la démocratie dans un projet d'architecture ?

Ce mémoire s'articule en trois parties. La première est dédiée à l'Université Foraine. Elle détaille l'expérience de Patrick Bouchain, la naissance de l'Université Foraine, ses fondements théoriques, la description du projet à Rennes, ses acteurs, sa méthode.

La deuxième partie est consacrée à une approche historique et théorique de la démocratie, elle est un prérequis à l'analyse critique de la partie suivante.

La troisième partie précise la façon dont les membres de l'Université foraine parlent de démocratie, puis elle explicite en quoi ce projet complète et réinvente la démocratie dans un projet d'architecture.

L' UNIVERSITÉ SITE FORAINE

LE 5 AVRIL /// 16H30

OCCUPER LA PREVALAYE
POUR UN PROJET D'AGRICULTURE
PÉRIURBAINE INNOVANT

DANS LE CADRE DE LA « JOURNÉE SUR L'HERBE »
DE L'ÉCOCENTRE DE LA TAUPINAIS,
NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS À 16H30

RDV À L'ÉCOCENTRE DE LA TAUPINAIS,
CHEMIN DE LA TAUPINAIS, 35000 RENNES

Contact ///

Université foraine // ufo@universiteforaine.fr

<http://universite-foraine.fr>

Avec le soutien de la ville de Rennes, Rennes Métropole, la volière Dromesko, le PUCA

Affiliée à l'Université Foraine - Avril 2014

Sources : Sophie Ricard // Université Foraine

JOURNÉE
SUR
L'HERBE

1. QU'EST-CE QUE L'UNIVERSITÉ FORAINE ?

Quels sont ses objectifs et ses intentions ? Quels sont les thèmes qu'elle aborde ? Quels sont ses intervenants ? Quelles sont ses actions ?

Cette première partie répond de manière descriptive à ces questions.

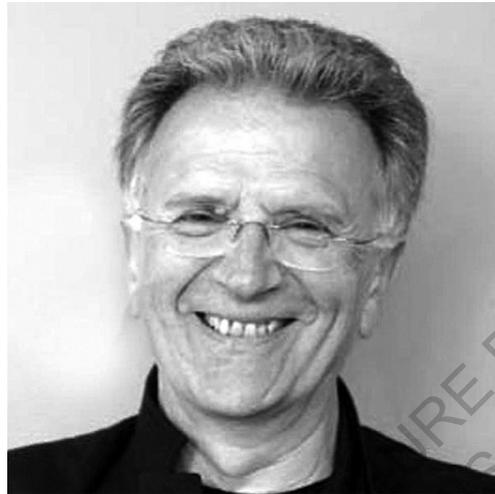
1.1 GENÈSE DU PROJET

1.1.1. À L'INSTIGATION DE PATRICK BOUCHAIN

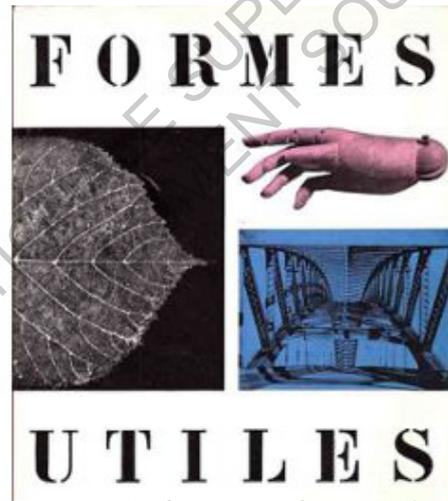
Patrick Bouchain

Né le 31 mai 1945, il étudie à l'école des Beaux-Arts de Paris et à l'école Camondo (école dédiée aux arts décoratifs). Pendant ses études, il réalise des stages chez Jacques Dumond et André Hermant (1908-1978), deux architectes membres de l'Union des Artistes Modernes et de l'association Formes Utiles. Ces deux entités ont pour but la promotion de formes nouvelles, notamment en matière de mobilier. Elles envisagent des passerelles entre deux disciplines : l'architecture et le design. Patrick Bouchain travaille aussi à l'atelier d'Henri Malvaux, peintre, enseignant, directeur de l'école des Beaux arts de Bourges et intervenant à l'école Camondo.

Après ces études en 1967, il décide de ne pas construire. Il enseigne le dessin et l'architecture à l'école Camondo, à l'école des Beaux Arts de Bourges et à l'école de Création Industrielle de Paris, entre 1972 et 1983. Il est aussi militant au Parti Communiste Français dans les années 70.



Patrick Bouchain
Source : www.placepublique-rennes.com



HERMANT André. *Formes Utiles*. 1959, 162p.

Construire

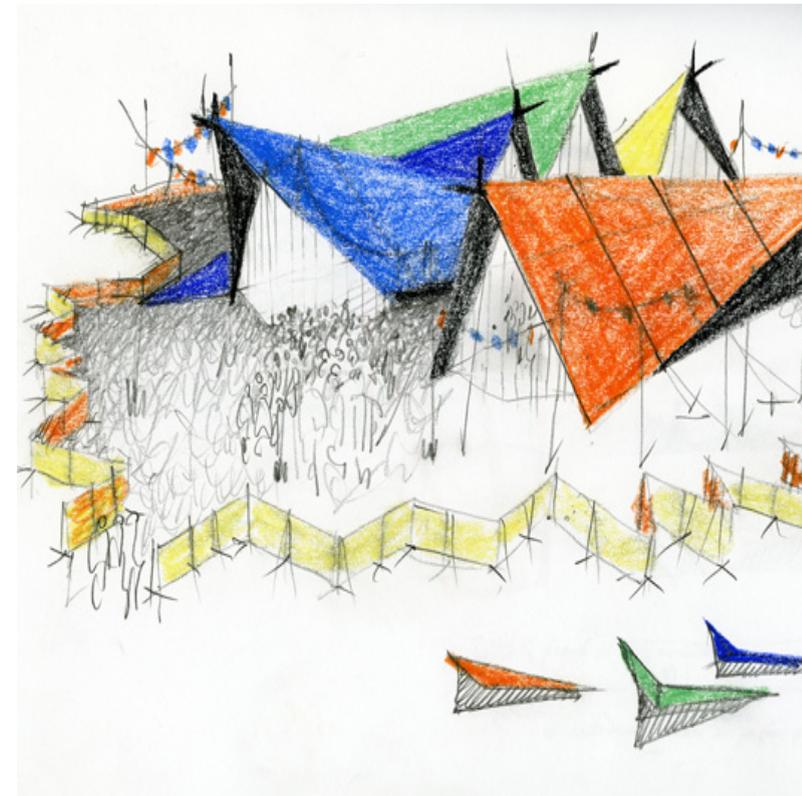
En 1985, Patrick Bouchain travaille sur « le Magasin » à Grenoble. C'est un projet de reconversion d'une friche industrielle en lieu culturel. En 1984, il crée un atelier qui deviendra l'agence Construire. Il travaille ensuite à la reconversion de sites industriels en lieux culturels, comme l'usine LU à Nantes, qui devient le Lieu Unique (1999), puis la Condition Publique à Roubaix (2004), ou encore le Channel à Calais (2005).

En tant que constructeur, il travaille sur de nombreux lieux dédiés à la culture, les plus emblématiques sont : le théâtre équestre de Zingaro (1988) à Aubervilliers, la grange au Lac (1994) à Evian, l'académie équestre (2003) à Versailles, le cirque Fratteli (2004) à

la Seine-Saint-Denis et la Machine (2008) à Nantes.

Par la diversité et l'originalité de ces projets, Patrick Bouchain semble vouloir démontrer qu'il est possible de « construire autrement » : en utilisant une approche transversale, en œuvrant avec ses amis ou sans, en agissant sur des lieux dédiés à la culture ou d'autres, des lieux publics ou privés, sur des petites et des grandes échelles.

En parallèle de son métier d'architecte, il exerce aussi une activité politique. Entre 1986 et 1995, il est conseiller de



Esquisse pour le Centre Pompidou Mobile
Source : www.connaissancedesarts.com/

Jack Lang, Ministre de la culture et de l'Éducation Nationale. Il assure aussi une activité de transmission : enseignements, conférences, expositions, publications.

Notre Atelier Commun

En 1999, Patrick Bouchain crée Notre Atelier Commun (NAC). C'est une association de loi 1901. Elle répond à une commande de la Mission Mécénat et Action Culturelle de la Caisse des Dépôts et Consignations, intitulée «la forêt des délaissés». Cette association regroupe une équipe pluridisciplinaire composée d'artistes, d'élus, d'architectes dont des membres de l'agence Construire et d'autres acteurs extérieurs (Cf. partie 1.2.3. Le système d'acteurs).

Cette association semble être un outil d'actions complémentaires pour Patrick Bouchain et pour l'agence Construire comme il est décrit dans ces quelques lignes extraites de la brochure « NAC, référence 2011 » :

« Pour cela, NAC jouera le rôle d'accompagnateur de projet, de facilitateur d'action, de démineur d'embûches, d'outil de mise en œuvre et de mémoire du travail accompli. A chaque fois que le cadre étroit de la mission du maître d'œuvre ou du marché de l'entrepreneur s'avérera limitatif, insuffisants ou paralysants, Notre Atelier Commun prendra le relais et assurera au projet son entière liberté par rapport à la réglementation. »¹

Après le projet de «la forêt des délaissés», NAC réalise en 2002 des études de faisabilité et un schéma directeur à Saint-Jacques de la Lande sur ce qui deviendra l'École Foraine et le campement Dromesco.

¹ 2011 Références [en ligne], Notre Atelier Commun. 2011. Disponible sur http://ddata.over-blog.com/xxxxxy/1/51/74/17/1107_REF-NAC.pdf [consulté le 7 octobre 2014].

Il accompagne les projets : la Condition Publique à Roubaix (2004) par la création d'un jardin et d'une exposition, le chantier de la piscine de Bègles (2005), par la mise en place du 1% scientifique dont l'objet était la dépollution des eaux de la piscine. En 2006, NAC sillonne à bord d'une roulotte les villages du Poitou-Charentes pour des petits ateliers de campagne, à la recherche d'envies, de désirs d'habitants.

A partir de 2007, NAC travaille particulièrement sur l'habitat, ouvrant ainsi une sorte

de laboratoire, au sein de l'association, nommé le Grand Ensemble. Il fera l'objet d'un livret « Construire Ensemble, le Grand Ensemble », paru en 2010 chez Actes Sud, collection l'Impensé.

Dans ce laboratoire, NAC effectue une étude de faisabilité pour la réalisation d'habitations en accession sociale à la propriété dans la commune de Beaumont en Ardèche. Ce projet s'inscrit dans le cadre des nouveaux commanditaires de la Fondation de France. En 2009, NAC travaille sur la réhabilitation de maisons de l'îlot Stéphenson dans le quartier de l'Union à Tourcoing.

En 2009, NAC accompagne la réhabilitation de 60 maisons à Boulogne-sur-mer par la mise en place d'une maison commune et d'un théâtre. La participation active

des habitants est mise en avant dans la transformation de leur quartier. Ce projet est animé par Sophie Ricard.



Sophie Ricard, à Boulogne-sur-Mer
Source : www.legrandensemble.com

Architecte âgée de 30 ans, diplômée de l'ENSA Versailles, elle travaille depuis 6 ans au côté de Patrick Bouchain dans l'agence Construire. Elle est l'architecte référente de l'Université Foraine/

Avec son association Notre Atelier Commun, Patrick Bouchain joue davantage un rôle de préparateur de la commande. C'est-à-dire qu'il propose une structure capable d'entendre ce qui s'exprime subtilement ou de manière revendicative, en amont d'un projet.

C'est aussi dans cette posture que NAC intervient avec l'Université Foraine.

Patrick Bouchain se dit opposé à passer commande, notamment par concours et par appels d'offres. Pour lui, ces dispositions, pourtant « démocratiques dans le sens où elles limitent le pouvoir des réseaux d'influences »², ne permettent pas le dialogue autour d'un projet. Elles ne laissent pas la place à des alternatives comme des projets sans dessins. Il est davantage favorable aux marchés de définition.

Proche des milieux artistiques et politiques, Patrick Bouchain développe tout au long de sa carrière, une approche transdisciplinaire.

Le marché de définition

Jusqu'en 2010, année de son abrogation¹, le marché de définition est une des procédures de marché public. Utilisé dans des cas particuliers, il permet aux maîtres d'ouvrage de faire travailler plusieurs équipes composées d'un programmiste et d'un maître d'œuvre sur le programme d'un lieu donné. Il est particulièrement adapté à des opérations d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments existants.

« Lorsque le pouvoir adjudicateur n'est pas en mesure de préciser les buts et performances à atteindre, les techniques à utiliser, les moyens en personnel et en matériel à mettre en oeuvre, il peut recourir aux marchés de définition. »²

Cette procédure permet de confier à l'équipe ayant fait la meilleure proposition le marché de maîtrise d'œuvre, sans aucune autre mise en compétition. Cette caractéristique a été dénoncée, comme allant à l'encontre de l'égalité de l'accès à la commande publique, par la commission européenne. Elle est aujourd'hui abrogée.

¹ Le marché de définition a été abrogé par le décret n° 2010-406 du 26 avril 2010.

² Marchés de définition au sens du code des marchés publics 2006 [en ligne], <http://www.marche-public.fr/Marches-publics/Definitions/Entrees/Marches-definition.htm> [consulté le 7 octobre 2014]

² Entretien avec Patrick Bouchain, architecte, réalisé le 25 avril 2014.

1.1.2. LES CONCEPTS FONDATEURS

Les entretiens réalisés avec Sophie Ricard et Patrick Bouchain, révèlent un certain nombre de concepts fondateurs à l'origine de l'Université Foraine. Sophie Ricard définit l'université foraine comme étant « un projet de concrétisation de tout ce qu'a appris Patrick Bouchain tout au long de son œuvre architecturale »³.

Le chantier, comme un acte culturel

Cette idée est développée par Patrick Bouchain lors du chantier de Lieu Unique à Nantes en 1999. Il remarque, par exemple, que la programmation des conférences de l'École d'Architecture de Nantes sur le chantier du LU, est à l'origine de la programmation actuelle des conférences d'architecture mensuelles. Sa démarche est de considérer le chantier comme faisant parti de la programmation culturelle du lieu création.

La permanence architecturale

Il explique : « Ma première perception de la permanence est venue de la permanence artistique, tout créateur ne sait pas quand [la création] se passe, il a besoin d'un temps de réflexion, un temps de travail... »⁴. De là, est née l'idée de mettre en place la permanence architecturale. Selon lui, elle consiste à installer une baraque de chantier ouverte à tous (ouvriers, passants, habitants) avec en permanence un stagiaire qui accueille le public. Patrick Bouchain parle ainsi d'une permanence « candide et modeste ».

³ Entretien avec Sophie Ricard, architecte, réalisé le 26 mars 2014.

⁴ Entretien avec Patrick Bouchain, architecte, réalisé le 25 avril 2014.

En 2006, il développe l'idée de « Construire en habitant » lors de la construction du Pavillon français à la biennale de Venise.

En 2009, lors du chantier à Boulogne-sur-Mer il va plus loin dans son idée de permanence. D'une permanence de fonctions, il propose une permanence d'habitation. Sophie Ricard habite un an dans l'une des 60 maisons du quartier Chemin Vert.

L'appropriation

Fort de ces apprentissages acquis au cours de différents chantiers de réhabilitation de lieux industriels en lieux culturels, Patrick Bouchain tente de retranscrire ce qu'il a découvert lors des chantiers de réhabilitation de logements sociaux. Il s'intéresse à l'appropriation des lieux qui changent de fonctions et de propriétaires. Il mène ces réflexions au sein d'un laboratoire dénommé : « Le Grand Ensemble ». Il développe des discours autour de deux thèmes : propriété/appropriation.

L'incrémentalisme

Patrick Bouchain rattache sa théorie sur l'appropriation à la théorie de Lucien Kroll sur l'incrémentalisme. Cette théorie biologique appliquée à l'architecture, consiste à laisser de la place à l'imprévu dans un dessin d'architecture.

L'éphémère, l'exceptionnel, le réversible

Cet aspect est extrêmement important dans l'Université foraine. Il est présent dans le titre même du projet par l'adjectif « forain ».

Incrémentalisme de Lucien Kroll

L'incrémentalisme porte l'idée qu'un projet est un processus ouvert qui se construit petit à petit grâce à l'intervention d'acteurs multiples. On comprend alors que les concepts de permanence architecturale et d'incrémentalisme sont liés. Le premier alimente le second, et inversement le second laisse de la place au premier.

« Charles Lindblom l'a nommé «Disjointed incrementalism : the science of muddling through». Je traduis approximativement : l'ajout d'un élément après l'autre, sans cohérence - la science de la débrouillardise, pour aboutir à l'unité provisoire d'une action, d'un processus, d'une démarche. L'incrémentalisme devient la façon écologique de décider, par la participation continue de toutes les informations et de tous les informateurs qui surgissent inopinément. »¹

1 Lucien Kroll, Pour une éco-alphabétisation, in Alter architectures, Manifesto, Thierry Paquot, Yvette Masson-Zanussi, Marco Stathopoulos, Eterotopia, 2012, p.213

Le terme de forain doit être pris non pas dans sa définition festive mais dans sa définition de mobile et d'éphémère. Patrick Bouchain observe que le champ des possibles s'étend à partir du moment où un projet est déclaré comme éphémère.

Ces différents concepts développés à partir des expériences de l'agence Construire et de Notre Atelier Commun font l'objet de publications dans la collection L'Impensée, chez Actes Sud. Ils témoignent de la volonté de ces professionnels de mettre des mots sur leurs pratiques et de les situer par rapport au contexte de fabrication du bâti et de la ville. Cette série de publication témoigne de la volonté de communiquer et de transmettre leurs concepts.

Il s'agit de penser l'impensé, et de poursuivre dans l'action ce qui est pensé. Ce mode de production- en aller-retour permanent entre l'action et la pensée- est aussi le signe de la transdisciplinarité.

D'autre part, ces concepts traduisent aussi leur conception du projet architectural : processus ouvert à l'appropriation et en permanente évolution, laissant de la place à la participation d'un large spectre d'acteurs.



Collections L'impensée
chez Actes Sud
Source : www.actes-sud.fr

1.1.3. OBJECTIFS

En parallèle des concepts développés par Notre Atelier Commun et qui seront présents en filigrane dans le projet d'Université Foraine, deux objectifs sont particulièrement mis en valeur.

Faire du chantier une école : Université

L'Université Foraine naît d'abord de l'envie de Patrick Bouchain de transmettre. Son implication dans l'Université Foraine est bénévole.

« A la fin de ma carrière, je me suis dit : si je recommençais l'enseignement, qui serait un enseignement sans école. Ne pas dire : je retourne à l'école pour enseigner et éventuellement faire des compléments sur les travaux que j'avais réalisés. Si je fais une école sans école, c'est à dire une école sans élèves, sans professeur, sans diplôme, sans cursus et sans étudiants. C'est à dire si je faisais un moment où on se réunirait pour transmettre, se transmettre, on ne sait pas qui est professeur, et j'ai cherché un moment où on pourrait faire ça...»⁵

Transmettre autrement, c'est à dire, pour lui : transmettre dans l'acte. Pour Patrick Bouchain, c'est aussi donner l'occasion à « des jeunes élus et de jeunes architectes de fonctionner autrement »⁶. Il énonce ainsi la volonté de créer une nouvelle école de pensée concernant la fabrication ouverte et collective de la ville. Cette action est complémentaire de l'activité de publication chez Actes Sud.

⁵ Entretien avec Patrick Bouchain, architecte, réalisé le 25 avril 2014.

⁶ Entretien avec Patrick Bouchain, architecte, réalisé le 25 avril 2014.



Affiche réalisée dans en mai 68

Source : www.iisg.nl

Patrick Bouchain considère la phase de chantier, comme une phase à part entière du processus de conception. Son action a semble-t-il contribué à changer le regard des acteurs de la construction sur le chantier en mettant en valeur ce processus créatif, en le faisant découvrir.

Patrick Bouchain définit l'Université Foraine, comme différente d'une université populaire. « Comme j'avais participé à des expériences d'université populaire, j'ai considéré que ça n'était pas une université populaire. L'objet de l'université populaire est de transmettre à des gens un savoir académique que les gens n'ont pas reçu, car ils ne sont pas venus à l'université. C'est une sorte d'accession aux savoirs académiques et aux savoirs universitaires»⁷.

En 2006, Michel Onfray et Patrick Bouchain collaborent autour de l'ouvrage « Suite à La communauté philosophique. Une machine à porter la voix »⁸, aux éditions Galilée. A travers cet ouvrage, Michel Onfray donne « une consistance matérielle à l'Université populaire de Caen et pose les bases d'un nouvel objet philosophique et architectural avec l'aide de l'architecte P. Bouchain. »⁹

En 2007, Patrick Bouchain participe à la création du Manable, projet de lieu pour l'Université du goût, créée en 2006 par Michel Onfray à Argentan.

L'Université Foraine semble vouloir s'inscrire non pas comme une alternative mais en complément de l'Université institutionnelle et de l'université populaire.

⁷ Entretien avec Patrick Bouchain, architecte, réalisé le 25 avril 2014.

⁸ HONFRAY Miche, Suite à La communauté philosophique. Une machine à porter la voix. Editions Galilée. Paris, 2006, 104p.

⁹ Suite à La communauté philosophique. Une machine à porter la voix [en ligne], Michel Onfray. Disponible sur <http://mo.michelonfray.fr/oeuvres/suite-a-la-communaute-philosophique-une-machine-a-porter-la-voix/> [consulté le 7 octobre 2014]

Université Populaire

Concept du danois Nikolai Frederik Severin Grundtvig (1783-1872), l'Université Populaire émerge en France pendant la période révolutionnaire. Condorcet prône pour une double forme d'instruction : une éducation à l'école primaire et une éducation tout au long de la vie. A cette époque, une première forme de l'école laïque primaire voit le jour, considérée comme indispensable au maintien de la démocratie. Cette première forme d'instruction est assurée par l'Etat, tandis que la seconde se réalise dans divers mouvements d'éducation populaire, l'université populaire étant l'une de ces formes.

L'éducation populaire en France a connu des temps forts. Suite à l'Affaire Dreyfus, en 1894, la première université est créée en 1898 par Georges Deherme nommée « la coopération des idées ». En 1901, il existe 124 universités de ce type en France. « Les universités populaires souhaitent participer au développement de l'esprit critique dans l'opinion publique. L'émancipation du peuple précède au développement d'une société plus juste. »¹

En 2002, suite au choc du 21 avril 2002, Michel Onfray, professeur de philosophie dans un lycée technique de Caen, lance l'Université Populaire de Caen. Ses intentions sont notamment explicitées dans la brochure 2013-2014 de l'université : « ce projet qui consist[e] à lutter contre la marchandisation du savoir par une pratique du bénévolat et une offre gratuite de culture, puis à organiser le savoir et la connaissance non pas pour nourrir la distinction sociale qui sépare, mais pour augmenter le savoir qui réunit. »²

1 LAMBERT Louis, Mémoire PFE, insa Lyon, 2013. [En Ligne] Disponible sur http://eprints2.insa-strasbourg.fr/1586/1/Lambert_Louis_Memoire_PFE2013.pdf [consulté le 5 décembre 2014]

2 HONFRAY Michel, brochure Université Populaire 2013-2014.

UNIVERSITÉ POPULAIRE DE CAEN BASSE-NORMANDIE



12^e année - 2013/2014

Brochure de l'Université Populaire de Caen
Source : upc.michelonfray.fr

Agir sur la ville : «Unis vers Cité»

« L'université foraine (...) n'existerait que lorsqu'un sujet a été défini avec quelques uns. Et on pourrait se dire, je me promène dans cette ville, et je me donne une heure pour trouver un sujet qui mériterait d'être débattu et peut-être voir réglé, avec une partie de la population. Et au bout d'une heure, vous pourriez prendre place sur un trottoir et dire cet endroit mériterait discussion, et éventuellement imagination et peut être construction. »¹⁰

L'Université est pensée comme étant complètement intégrée à la ville. Cette vision de l'Université se situe à l'extrémité de la conception du campus. Au lieu de s'implanter à l'écart de la ville (géographiquement et pédagogiquement), l'Université Foraine fait de la ville son sujet premier d'étude. Elle réinjecte ses productions en faveur de la fabrication de la ville.

C'est, peut-être une vision « utilitariste » de l'Université, en tout cas c'est une vision qui semble vouloir tirer partie des « externalités positives » issues de l'Université pour les réinjecter dans un projet. «On emmène les universités à ce qu'elles puissent réaliser des choses concrètement pour la vie publique. »¹¹

L'économiste Yann Moulher-Boutang, décrit le concept d'externalité développé par A. Marshall. « Lorsqu'une opération économique, entre deux agents A et B, a des effets sur un troisième agent C sans qu'il y ait transaction monétaire ou convention d'échange entre A et C ou entre B et C, on dit qu'il y a création d'une externalité. [...] Si du fait de la transaction entre A et B, l'agent C voit augmenter son bien-être, sa richesse, ses possibilités d'action, de connaissance, s'améliorer

10 Entretien avec Patrick Bouchain, architecte, réalisé le 25 avril 2014.

11 Entretien avec Sophie Ricard, architecte, réalisé le 26 mars 2014.

son environnement, on dit qu'il y a création d'externalité positive. »¹²

Ainsi dans le projet d'Université Foraine, Patrick Bouchain et Notre Atelier Commun souhaitent transmettre et appliquer les concepts développés dans leurs expériences précédentes. Ils semblent s'intéresser à une échelle plus grande, en contribuant à la fabrication de la ville.

1.2. L'UNIVERSITÉ FORAINE À RENNES

1.2.1. LA COMMANDE « EXPÉRIMENTALE » DE LA VILLE DE RENNES

Avec ce projet d'Université Foraine, Patrick Bouchain part démarcher des villes.

« Je suis allé à Nantes là où j'ai mené ma première expérience, à Rennes, à Saint-Jacques de la Lande, après on est allé dans le Nord à Tourcoing, Roubaix. Ensuite j'ai fait Bègles, Marseille. On est allé raconter cette histoire, en leur disant : Est-ce que vous êtes d'accord pour que votre territoire soit le lieu de l'expérimentation de cette chose ? Il y a deux villes qui ont répondu oui. C'est la Rochelle et Rennes, mais l'échelle n'est pas tout à fait pareil. La Rochelle n'avait pas une population suffisante, ça risquait d'être trop... pas trop facile mais une échelle trop préhensible. Je voulais quelque chose de plus grand, je voulais une métropole. »¹³

12 Les externalités [en ligne], Revue Multitudes. Disponible sur <http://www.multitudes.net/Les-externalites/> [consulté le 7 octobre 2014]

13 Entretien avec Patrick Bouchain, architecte, réalisé le 25 avril 2014.

Rennes

C'est une ville universitaire de plus de 200 000 habitants, où 3 habitants sur 10 sont étudiants¹⁴. Rennes est aussi une ville administrative, elle est le chef-lieu du département d'Ille-et-Vilaine et de la région Bretagne.

La structuration de Rennes comme une ville universitaire est le fruit d'un processus historique ancien. Depuis le XVIII^e siècle, cette caractéristique est un atout pour la ville qui lui permet de rayonner régionalement et de se distinguer de sa voisine industrielle et commerciale : Nantes.

D'un point de vue de l'aménagement du territoire, Rennes développe la notion de « ville archipel ». La ville centre est quasiment circonscrite à l'intérieur d'un périphérique autour de laquelle gravitent un certain nombre de villes plus petites. Ce modèle urbain repose sur la maîtrise de l'occupation des sols.

Depuis 1977, les élus qui se succèdent à la mairie appartiennent au parti socialiste : Edmond Hervé (1977-2008), Daniel Delaveau (2008-2014) et Nathalie Appéré (depuis 2014). À l'instar d'autres communes françaises, Rennes développe une politique de participation des habitants. Elle s'illustre par la mise en place de la Fabrique citoyenne.

« La fabrique citoyenne veut développer et enrichir les espaces de dialogue avec les citoyens et leur participation à l'élaboration des politiques publiques rennaises. La première étape est l'écriture d'une charte de la démocratie locale, issue des assises de la démocratie locale qui sont prévues d'octobre 2014 à janvier 2015. »¹⁵

14 En 2012, 63 000 étudiants sont inscrits à Rennes. http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Atlas_2012-2013/27/8/Atlas_1213_Web_316278.pdf [consulté le 12 juin 2014]

15 La Fabrique Citoyenne [en ligne]. Rennes Métropole. 27 novembre 2014. Disponible sur : <http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/elus-institution-citoyennete/la-fabrique-citoyenne/> [consulté le 30 décembre 2014]

Dans un contexte administratif favorisant le regroupement intercommunal, Rennes s'est structurée, en collaboration avec des communes adjacentes, en Rennes District depuis les années 1970. Le 1er janvier 2015, elle devient Rennes Métropole, intercommunalité de 43 communes.

Son statut de métropole, la projette dans des relations de compétitions dans un réseau de métropoles européennes. Elle doit ainsi, se démarquer et développer ses spécificités. Dans son mémoire de Master soutenu à Science Po Rennes, sur l'Université Foraine, Romain Breselec fait le lien entre le recours à un architecte atypique (Patrick Bouchain) comme une action de marketing urbain visant à se démarquer dans le contexte de compétition entre métropoles. Il s'appuie notamment de l'article intitulé : «Autour des reconversions architecturales et des monuments historiques», d'Elane Ribeiro Peixoto. Elle démontre que la reconversion d'un monument permet d'en faire un symbole de la vitalité d'une ville, à l'instar du LU à Nantes ou de la Friche « Belle de Mai » à Marseille.

Depuis quelques années, Rennes se tourne vers l'international en mettant en avant des programmes à fort rayonnement, tels que le Palais des Congrès (réhabilitation du couvent de Jacobins) et EuroRennes (projet de logements et de bureaux autour de la rénovation de la gare SNCF).

Ces deux projets montrent la volonté de Rennes Métropole, de construire la ville sur elle même, tout en valorisant son patrimoine et en l'occupant. Ces intentions sont aussi présentes à l'Université Foraine.

Une commande expérimentale

A Rennes, le projet mûrit au cours de discussions entre élus et techniciens des services techniques, de l'aménagement et des affaires culturelles. Après la présentation du sujet, les services réalisent un inventaire des dossiers qui sont « bloqués ou jugés trop complexes ». Puis, ces acteurs se réunissent pour choisir deux lieux. Ils seront décrits dans la partie suivante.

Ces acteurs écrivent ensemble l'objet de la commande.

« L'Université Foraine se propose d'intervenir à Rennes sur des sites inoccupés, sans programme prédéfini, et de faire émerger un projet par la participation, l'ouverture au public, en travaillant sur l'appropriation. Rassemblant des savoirs académiques, abstraits, et des savoirs concrets, des savoir-faire, des professionnels reconnus et des usagers potentiels, elle souhaite conduire une démarche expérimentale et innovante en vue d'une occupation éphémère, limitée dans le temps, du site « Moulin d'Apigné » situé en périphérie dans un environnement naturel, et du bâtiment « Pasteur », ancien équipement universitaire en plein centre-ville. »¹⁶

Cette commande est passée dans une disposition du code des marchés publics intitulée :
Marché réalisé dans le cadre de programmes expérimentaux.

« Les pouvoirs adjudicateurs qui réalisent des ouvrages qui ont pour objet de vérifier la pertinence, sur un nombre limité de réalisations, des projets retenus par l'État dans le cadre d'un programme public national de recherche, d'essai et d'expérimentation, peuvent passer, pour leur réalisation, des marchés de maîtrise d'œuvre ou de travaux, au terme d'une procédure de mise en concurrence conforme au présent code, limitée à des opérateurs économiques choisis parmi ceux dont les projets auront été sélectionnés par le jury du

¹⁶ La commande [en ligne], Université Foraine. Disponible sur <http://universite-foraine.fr/index.php?/commande/la-commande/> [consulté le 7 octobre 2014]

programme public national, après publication d'un avis d'appel public à la concurrence.»¹⁷

Ce marché a pour spécificité de lier un pouvoir adjudicateur (ici la Ville de Rennes et Rennes Métropole) à un organisme public (ici le Plan Urbanisme Construction et d'Architecture - PUCA) dans le cadre d'un programme public national de recherche, d'essai et d'expérimentation. La commande est faite à Notre Atelier Commun.

¹⁷ Extrait de l'Annexe au décret n° 2006-975 du 1er août 2006 portant code des marchés publics (CMP 2006 2013), Titre III - Passation des marchés, Chapitre V - Dispositions spécifiques à certains marchés, Section 5 - Marchés réalisés dans le cadre de programmes expérimentaux, Article 75 [Marché réalisés dans le cadre de programmes expérimentaux]

1.2.2. LES LIEUX

En avril 2012, la ville de Rennes propose à l'Université Foraine, huit sites dont elle est propriétaire : La Courrouze, La fulminaterie, La brasserie Kronenbourg, Le site Savary au Blosnes, les magasins généraux à Cleunay, les galeries du théâtre place de la mairie, le Palais Pasteur et le moulin d'Apigné.

L'Université Foraine sélectionne deux lieux : le Palais Pasteur et le Moulin d'Apigné.

Justification des sites

Plusieurs raisons, sont évoquées par Patrick Bouchain pour justifier les sites.

« Et nous avons conseillé d'en prendre deux parce qu'ils nous paraissaient soient complémentaires, soient révélateurs d'une situation actuelle, soit éventuellement emblématiques, parce qu'on voulait un sujet historique et un sujet traitant d'écologie. »¹⁸

D'autres critères sont aussi évoqués, comme la vulnérabilité de ces deux sites, notamment, éviter que Pasteur soit vendu à un privé ou que le moulin d'Apigné soit détruit.

Très vite, l'Université Foraine lie ces deux sites, et les appréhende comme « une même chose ». L'université Pasteur et le moulin d'Apigné sont en effet, liés physiquement par l'eau, la Vilaine.

Ces sites permettent aussi d'envisager une transdisciplinarité entre des activités intellectuelles, manuelles, pratiques et théoriques. La transdisciplinarité étant un des

¹⁸ Entretien avec Patrick Bouchain, architecte, réalisé le 25 avril 2014.



Les huit sites présentés par Rennes pour l'Université Foraine

éléments fondateurs de l'Université Foraine. Ces deux sites permettent aussi d'aborder le thème de l'appropriation, en injectant les usages de Pasteur à Apigné et inversement. « Ce qui peut se passer à Pasteur pourrait se passer à Apigné. »¹⁹

Ces sites sont aussi tous deux proche d'importants projets métropolitains : la construction d'un hôtel de luxe pour Pasteur et l'aménagement d'un parc nature pour Apigné.

Patrick Bouchain évoque aussi des critères plus personnels, comme l'envie de travailler sur un bâtiment dédié à la santé. Le choix de l'Université Pasteur semble avoir été plus déterminant. Le choix du moulin est aussi justifié par sa situation géographique.

Le Palais Pasteur

Situé en plein centre ville à proximité de la gare, le Palais Pasteur est un édifice construit à la fin du XIXe siècle par Jean-Baptiste Martenot, architecte communal.

En raison de l'arrivée à saturation du palais universitaire (aujourd'hui musée des Beaux-Arts), il est décidé de construire un bâtiment dédié à la science, sur un terrain situé en face le palais universitaire. Ce terrain était occupé par l'écurie Saint-Georges et un établissement particulier de bains. Ce bâtiment s'inscrit ainsi dans un ensemble de bâtiments monumentaux dédiés à l'Université.

Il est orné d'un décor néo-grec et de médaillons représentant des scientifiques. Il est construit en moellons avec parements de calcaire en pierre de Caen sur des soubassements en granit. Ses planchers sont en béton armé, système Hennebique. Malgré cet élément

¹⁹ Entretien avec Sophie Ricard, architecte, réalisé le 26 mars 2014.



Palais Pasteur vue depuis les quais
Source : metropole.rennes.fr/ Photo V.M

moderne, l'architecture de cet édifice est entièrement tournée vers le XIX^e siècle. En 1898, le projet fit figure d'exemple, il est présenté lors de l'exposition universelle.

Ce bâtiment incarne la puissance rennaise (la victoire universitaire sur Nantes) et la puissance de son maire Le Bastard condensées dans l'embellissement des quais. L'utilisation néo-grec est alors le signe de l'élévation de la bourgeoisie. Enfin, le Palais Pasteur incarne la fracture historique Nord-Sud de Rennes. L'édifice se tourne vers l'ouest, vers le centre ville, et n'a pas d'ouvertures au Sud.

Il se compose de quatre bâtiments disposés régulièrement suivant un plan rectangulaire, avec corps de pavillon aux angles. Le vide central est divisé en deux par une aile transversale nord-sud délimitant deux cours, donnant au bâti un aspect monastique. Le bâti est structuré le long des quatre rues attenantes formant un îlot dense à l'instar du modèle haussmannien. L'implantation de bâti (en retrait vis à vis de la place Gambetta) marque une intention de la part de l'architecte. Il structure l'allée monumentale de la gare au Palais Saint-Georges, principale liaison Nord-Sud vers la gare.

Son programme est élaboré en concertation avec les professeurs de la faculté des sciences. Ils réclament un bâtiment fonctionnel, pensé comme un atelier et non un monument. Néanmoins, il sera critiqué par ces derniers. Ils évoquent notamment, le manque de lumière, des problèmes de circulations et d'accès aux salles, son exigüité en partie résolue par l'aménagement des sous-sols, des combles et la construction d'annexe. La participation des professeurs (élaboration du programme) et des étudiants des beaux arts (réalisation des sculptures de façades) montre que ce thème est déjà présent au XIX^e siècle.

En 1953, suite à l'augmentation importante du nombre d'étudiants, un nouvel édifice est construit, à l'ouest sur les terrains de l'ancienne gare de Viarmes. Cet édifice moderne est dessiné par l'architecte Yves Lemoine. Son architecture marque le changement de paradigme vis à vis du Palais Pasteur. Dans ce dernier, la conception de l'extérieur (façades



*Palais Pasteur vue depuis l'hôtel Saint-Georges
Source : www.delcampe.fr*

traduisant la destination intérieure) semble prévaloir sur l'intérieur. Tandis que dans le bâtiment Lemoine, une prévalence est donnée aux fonctions intérieurs, à la lumière et aux circulations.

En 1967, la faculté quitte le centre ville et déménage sur le campus Beaulieu à l'initiative du maire Henry Fréville. Celui-ci met en place des infrastructures universitaires afin de renforcer le rôle de l'université dans la stratégie économique de la ville. Le bâtiment Lemoine est affecté à l'Inspection Académique. Le Palais Pasteur reste sans affectation.

En Mai 68, les étudiants dentistes l'occupent. Ils militent pour la création d'une école publique. Avec la complicité du maire de l'époque, soucieux de maintenir l'importance sa ville universitaire, l'Ecole Nationale de Chirurgie Dentaire de Rennes est créée. La création de cette école et d'un centre de soin public à visée sociale, va reconnecter cet édifice à la ville.

En 2004, la faculté dentaire quitte Pasteur pour rejoindre le campus santé de Villejean. Aujourd'hui, cet édifice est inoccupé à 75% et est occupé au rez-de-chaussée par le centre de soin dentaire. Ce centre accueille 40 000 personnes par an, il devrait déménager courant 2015 et rejoindre l'hôpital Pontchailloux.

Depuis le départ de la faculté dentaire, le palais Pasteur fait l'objet d'une réflexion concernant sa future affectation. Dans le contexte du projet de centre des congrès EuroRennes. Il a été question de reconverter le Palais Pasteur en hôtel 4 étoiles disposant de 100 à 120 chambres.

En 2010, des études de faisabilité à l'initiative de la collectivité démontrent que le Palais Saint-Georges (aujourd'hui occupé par une caserne de pompiers et des services administratifs de la ville) est plus intéressant que le Palais Pasteur. C'est ainsi que le

Palais Saint-Georges fait l'objet d'une consultation. Quatre équipes de promoteurs/constructeurs, investisseurs et enseignes d'hôtel proposent des projets. L'ouverture est prévue en juillet 2018.

En 2012, Pasteur est choisi par l'Université Foraine comme l'un des deux sujets d'étude. Sa situation stratégique confère à ce patrimoine des enjeux importants : la proximité de la gare, du centre ville, d'une future station de métro et de l'hôtel de Luxe. De plus, cet édifice est porteur de nombreuses symboliques : l'importance de l'université dans le développement économique de Rennes, l'inscription des valeurs républicaines liées à l'enseignement, la victoire des étudiants dentistes pour la création d'une école publique, la présence en centre ville d'un équipement de santé pour tous.

Pasteur est pourtant presque invisible dans l'espace public de Rennes. Les raisons sont les suivantes : la tension forte entre la gare et palais Saint-Georges, la présence de végétation devant sa façade, l'impossibilité de prendre du recul sur la place Pasteur pour appréhender le bâti dans son globalité et l'inscription dans une homogénéité du volume bâti sur les quais.

Cet édifice n'est pas protégé par les monuments historiques. Le Plan Local d'Urbanisme de la ville indique une mention « intérêt local ». Par contre, sa proximité avec le Palais Saint-Georges implique l'obligation de l'intervention d'un architecte des bâtiments de France, en cas de travaux sur son aspect extérieur.

Le moulin d'Apigné

Apigné est un hameau situé proche de la limite communal entre Rennes et le Rheu.



Apigné est connu pour ces étangs, son château, son moulin.

L'existence du moulin à Apigné est ancienne. Il est cité dans les droits féodaux d'Apigné en 1578. Jusqu'en 1904, il accueille une minoterie (établissement où sont préparées des farines). Puis, il est racheté par M. Huchet qui réhabilite les bâtiments existants et construit un four à brique afin d'installer une briqueterie.

En 1923 est créée la société Huchet frères et sœurs. A cette époque la briqueterie a une vingtaine d'employés.

« [Elle est composée d'un] grand bâtiment comprenant au rez-de-chaussée : le moteur, les appareils divers à filer et à mouler, les presses, les pompes et du matériel divers, et aux trois étages supérieurs : les séchoirs et un grenier. Un hangar abrite par ailleurs un four à flamme renversée avec sa cheminée, et plusieurs bâtiments sont à usage de logement, de bureaux, de magasins, d'entrepôts ou de séchoirs. »²⁰

En 1940, la briqueterie change de propriétaire. Dans les années 1950 elle emploie une quarantaine d'ouvriers. Elle met en place un système de mécanisation notamment d'un four tunnel, qui lui permet d'accroître sa production. Elle cesse ses activités en 1971.

Aujourd'hui, une partie de ces bâtiments sont investis par le centre nautique. Un restaurant est aussi implanté autour du moulin.

Ce passé industriel marque le paysage alentour, caractérisé par des gravières, devenues des étangs. Aujourd'hui, ces espaces sont utilisés pour des activités de loisirs.

²⁰ Moulin d'Apigné [en ligne] Inventaire générale du patrimoine culturel de la région Bretagne. Note rédigée en 1999. Disponible sur http://patrimoine.region-bretagne.fr/sdx/sribzh/main.xsp?execute=show_document&id=MERIMEEIA35000595 [consulté le 7 octobre 2014]



Le site du moulin d'Apigné se situe à l'intérieur du périmètre du projet d'aménagement Vilaine-Aval qui engage Rennes Métropole ainsi que sept communes limitrophes (Bruz, Saint-Jacques de la Lande, Rennes, le Rheu, Chavagne, Vezin-le-Coquet et Laillé).

Ce projet a été adopté à l'été 2012. En janvier 2013, l'agence de paysagistes TER est retenue comme maître d'œuvre. Leur projet s'articule autour de deux circuits de promenade : «voie des rivages» et «voie des terres». Le site des moulins d'Apigné se situe au point d'articulation des deux circuits. Le coût de ces aménagements s'élève de 10 à 15 millions d'euros pour Rennes Métropole. La fin des travaux est prévue pour 2025.

1.2.3. L'INVENTION D'UN DISPOSITIF

Rennes est la première application de l'Université Foraine, cette partie explicite le fonctionnement du dispositif.

La méthode

La première partie de l'intervention de l'Université Foraine consiste en une phase de présentation et d'explicitation de leur démarche. D'octobre 2012 à Mai 2013, les phases de présentation prennent la forme de conférences.

Elles se déroulent de façon ouverte, avec des débats et des discussions sur deux jours, le jeudi et le vendredi, puis se termine par un spectacle le jeudi soir.

Les intentions sont de : « Nourrir la réflexion sur l'appropriation des sites de Pasteur et d'Apigné et susciter des désirs chez les étudiants et les écoles d'utilisation de ces deux sites comme laboratoire d'expérimentation »²¹.

Le premier semestre de travail aborde 5 thématiques :

- la biodiversité : la nature, le paysage (juin).
- la politique : la responsabilité et la liberté (avril).
- la mémoire des lieux : le regard, l'analyse (juin).
- le corps : le sport, la danse, la mise en forme (mars).
- l'appropriation : la propriété, l'occupation (mai).

L'idée est d'appréhender ces thématiques selon quatre dimensions :

- Penser : associer des travaux d'universitaires et de professionnels.
- Faire : agir concrètement à Pasteur et à Apigné.
- Créer : associer des artistes.
- Administrer : impliquer des élus.

Une rencontre publique développe la question politique à travers le manifeste de Bruno Latour Manifeste compositionniste ; pour une école des arts-politiques. Il refuse de parler de sciences politiques, il préfère la formulation arts politiques.

« La politique n'est pas une science, ne pourra jamais l'être (...)
C'est un art, ou plutôt des arts, ce que l'on appelle justement des arts politiques. (...) Les arts politiques doivent hésiter, tâtonner, expérimenter, reprendre, toujours recommencer, rafraîchir

²¹
2013, 102 p.

NOTRE ATELIER COMMUN. L'Université foraine. Dis-moi l'université foraine.



Réunion thématique sur les arts politiques à Rennes Métropole
Source : www.dromesko.net

continûment leur travail de composition. »²²

Plusieurs thèmes sont abordés dans ce cycle :

- la question de l'articulation entre intérêts privés et intérêt général.
- la question de l'omniscience de l'expert face à l'intérêt et les compétences des citoyens.
- la question du foyer où convergent des positions ou des actes plutôt que l'agora.
- la question de l'ouverture et de la fermeture « C'est quand y a pas grand chose qu'y a grand nombre. Débrouillons nous pour qu'y ait pas grand nombre »²³

Leur méthode est aussi basée sur la permanence architecturale, réalisée par Sophie Ricard : d'abord à la Ferme du Haut-Bois puis à l'Université Pasteur. Cette permanence consiste à être présent sur le site afin de « repérer les envies et les besoins dans le but de constituer le noyau des forces vives qui porteront de nouvelles occupations des deux sites »²⁴. La permanence pourra aussi se réaliser à Apigné, de façon saisonnière. Elle est prévue pour 3 ans.

Les missions de l'Université Foraine s'apparentent au travail d'assistant à maîtrise d'ouvrage. En parallèle de sa mission d'animation d'un dispositif participatif, elle réalise des études de préfiguration d'un projet architectural : les études des sites et des bâtiments, l'étude de pré-programmation, l'étude de faisabilité, et la programmation.

Après ces phases de présentation et de recherche de forces vives, commencent l'appropriation des lieux par différents acteurs (Cf. partie 1.3. Le système d'acteurs).

²² Bruno Latour in NOTRE ATELIER COMMUN. L'Université foraine. Dis-moi l'université foraine. 2013, 102 p.

²³ NOTRE ATELIER COMMUN. L'Université foraine. Dis-moi l'université foraine. 2013, 102 p.

²⁴ NOTRE ATELIER COMMUN. L'Université foraine. Dis-moi l'université foraine. 2013, 102 p.



Au premier étage du Palais Pasteur, démonstration de sculptures en verre

Source : photo personnelle

Les actions dans Pasteur et Apigné

Les trois planches suivantes présente un échantillon d'actions qui se sont déroulées en 2014 à Pasteur et à Apigné.

Le calendrier

Ensuite, la frise chronologique présente les temps forts de l'Université Foraine entre 2012 et 2014.

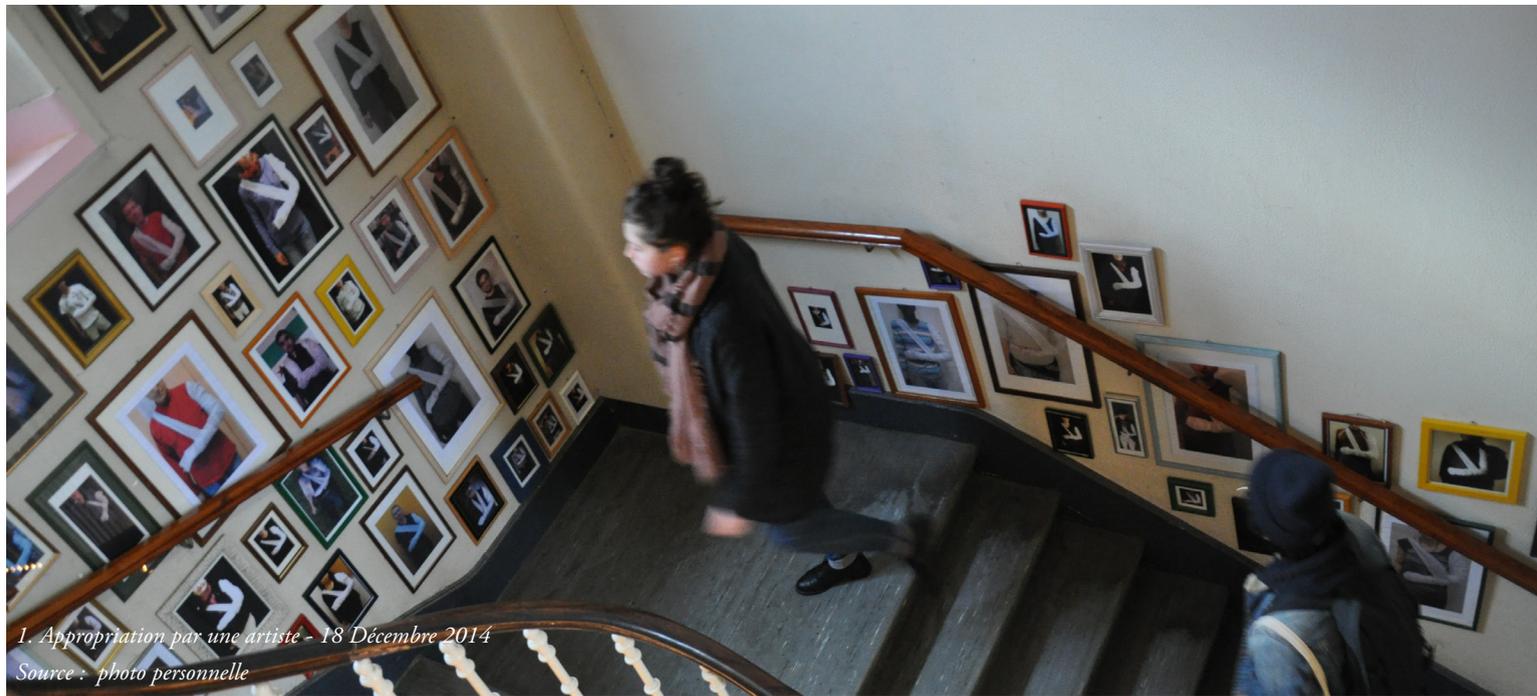
Le système d'acteurs

Enfin, un organigramme présente les acteurs de l'Université Foraine.

L'économie du projet

En 2013, le coût prévisionnel de la phase de recherche et de préfiguration est estimé à 162 500 d'euros. Le projet a trois commanditaires. Ses subventions sont partagées entre :

- La ville de Rennes : 50 000 d'euros.
- Rennes Métropole : 50 000 d'euros.
- Le PUCA : 30 000 d'euros.
- les fonds propres du NAC : 32 500 d'euros;



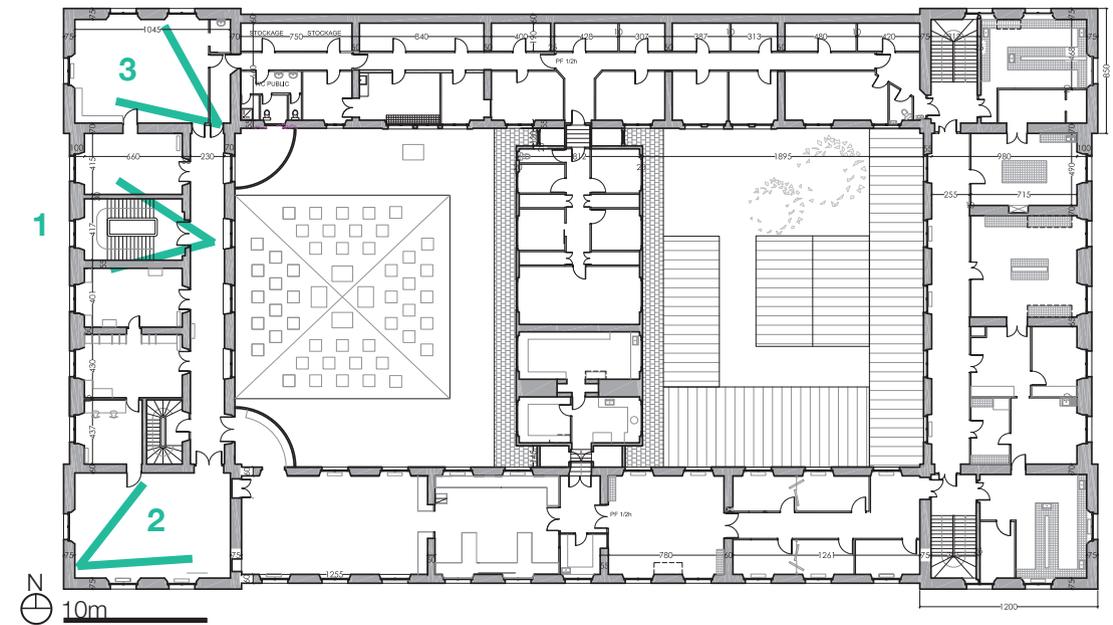
1. Appropriation par une artiste - 18 Décembre 2014
 Source : photo personnelle



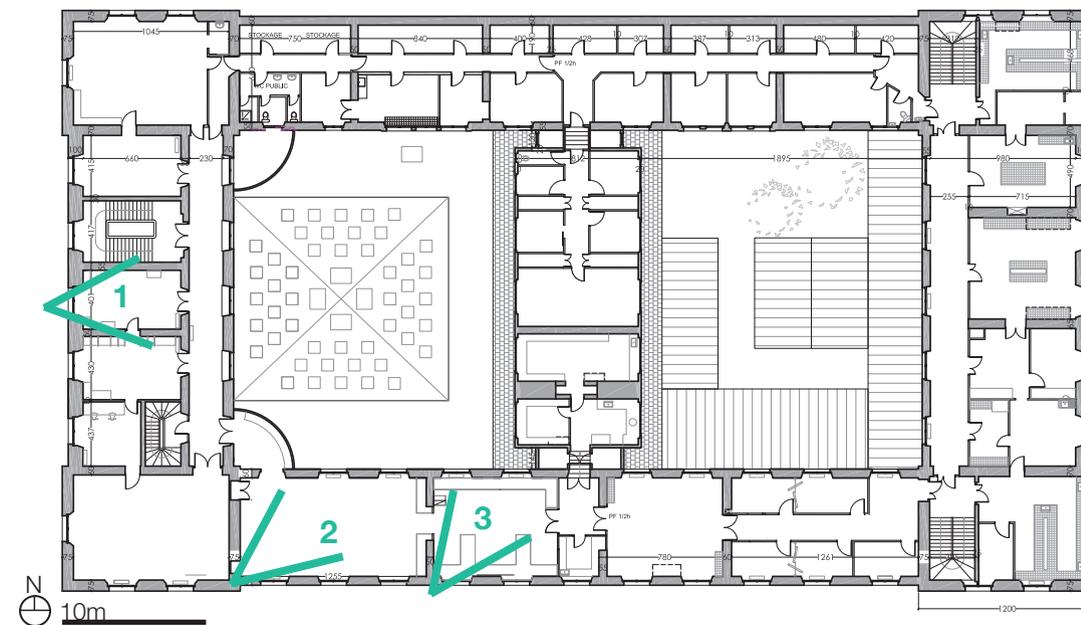
1. Appropriation par l'ENVOL du Centre Hospitalier Guillaume Régnier pour une thérapie communautaire - 17 avril 2014
 Source : Sophie Ricard, universiteforaine.over-blog.com/



2. Appropriation par les membres de collectif 39 et les CEMEA pour une conférence sur la santé mentale -15 mai-2014
 Source : Sophie Ricard, universiteforaine.over-blog.com/



Appropriations du 1^e étage de Pasteur



Appropriations du 1^{er} étage de Pasteur



1. Appropriation par Chloë Dumond - Juin 2014
 Source : unetroisiemeile.wordpress.com



2. Appropriation par Véronique Chable et Gilles Simonneaux pour cultiver du sarrasin - Avril & septembre 2014
 Source : Sophie Ricard, universiteforaine.over-blog.com/



9 février 2013 : Signature de la convention de partenariat de financement de l'Université Foraine entre la ville de Rennes, Rennes Métropole, NAC et le PUCA pour un an.

18 avril 2013 :
Rencontre publique sur les « Arts politiques » dans le hall de Rennes Métropole.
(Cf. chapitre 2.4)

Avril 2012 :
Visite des 8 sites

22, 23, 24 Novembre 2012 :
Premières **rencontres publiques** dans le cadre de l'inauguration de la ferme du Haut Bois, et du festival «Mettre en scène».

1er octobre 2012 :

Discours inaugural de l'Université Foraine au Liberté (Salles de concets et de spectacles) dans le cadre du festival Vivacités* à Rennes. Lors d'une conférence publique, Daniel Delaveau introduit Patrick Bouchain, qui a son tour présente ce que pourrait être l'Université Foraine.

*« Vivacités, Rennes Métropole, demain ? Parlons-en ! » est un événement culturel qui se déroule à Rennes du 29 septembre au 7 octobre 2012. L'objet est d'organiser un temps d'information, de fête et d'échange sur l'avenir et la vivacité de Rennes et notamment concernant ces futurs projets urbains. Dans ce cadre, un certain nombre de conférences, expositions, performances sont organisées. C'est dans ce cadre qu'est lancée l'Université Foraine.

1er février 2013 :
Installation de la permanence de Sophie Ricard à la ferme du Haut-Bois.

7 et 8 mars 2013 :
Rencontre publique « Plaisirs et malheurs du corps » à la ferme du Haut-Bois.
Les invités viennent de différents horizons : artistes, sportifs, universitaires et élus.

23 mai 2013 :
Appropriation de Pasteur par des membres du LabFab, des étudiants des Beaux-Arts (production d'installation in situ) et d'architecture École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (analyse du bâtiment).
Rencontre publique au théâtre National de Bretagne sur le thème de «l'appropriation».

LEGENDE

Grandes étapes de l'UFO_

Rencontres à l'initiative de l'UFO_

Appropriations à l'initiative de rennais_

Juillet 2013 :

Participation aux tombées de la nuit. Organisation d'une marche le long de la Vilaine reliant les deux sites d'expérimentation : Pasteur et Apigné.

Décembre 2013 : Signature du contrat Université Foraine à Clermont-Ferrand entre la ville, NAC et le PUCA pour un an.

Février - Avril 2014 :

Conception de la future cantine de Pasteur par les étudiants Diplôme Supérieur des Arts Appliqués du lycée Bréquigny.

5 - 9 mai 2014 :

Réalisation d'un clip à Pasteur des Pooply's Whisper, groupe de folk Rennais.

21 juin 2013 :

Rencontre publique au Moulin d'Apigné sur le thème « Mémoire des hommes, mémoire des lieux, mémoire des plantes ».

Cette rencontre fait émerger la possibilité pour Véronique Chabre, chercheur à l'INRA, de trouver à la Prévalaye des terrains d'expérimentation.

Octobre 2013 :

Workshop sur le thème de la ville sensible avec l'Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne, le master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière, Science Po Rennes, le master d'arts appliqués, l'Institut National Recherche en Agronomie.

2014

Janvier 2014 :

Refus du contrat de la phase opérationnelle, prolongation de la phase d'études jusqu'à juin 2014.

Janvier - Juin 2014 :

Pratiques d'activités sportives par Breizh Insertion Sport.

5 avril 2014 :

Rencontre Publique à l'Eco centre de la Taupinais sur le thème «Occuper la Prévalaye».

29 mars 2014 :

Arduino Day par le LAB-FAB dans Pasteur.

17 avril 2014 :

Thérapie communautaire par le centre de soin centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie ENVOL à Pasteur.

Janvier - Juin 2014 :

Etude sur l'intérêt général par trois étudiants de Sciences Po du programme d'Expérimentation en Arts Politiques.

31 mars - 4 avril 2014 :

Workshop d'étudiants de 2e année des Beaux-Arts sur le thème du cadavre exquis, à Pasteur.

Depuis avril 2014 :

Partenariat avec Leroy Merlin Chantepie (produits invendus).

Février - Mai 2014 :

Travaux de réinsertion avec le bois par Tout-Atout dans Pasteur.

28 avril au 2 mai 2014 :

Projection lumière sur Pasteur, créée par Philippe Berthomé.

15 mai 2014 :

Conférence sur la santé mentale à Pasteur organisée par le collectif des 39 et Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active.

Mars - juin 2014 :

Etudes de l'île d'Apigné par 25 étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne.

28 mai 2014 :

Rencontre Publique de l'Université Foraine à Pasteur sur le thème de la Prévention, du soin.

Juin 2014 :

Résidence des étudiants du Théâtre Nationale de Bretagne.

Avril & Septembre 2014 :

Semis et récolte du sarazin sur des terres de la Prevalaye, par Véronique Chable et SAD Paysage.

Juin 2014 :

Exposition photographique à Pasteur, en collaboration du photographe Richard Louvet et d'un groupe de résidents de différents centres d'Hébergement et de réinsertion sociale de Rennes.

25 juin 2014 :

Rencontre publique
La fête de l'UFO à Apigné.

Aout 2014 :

Formation au Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport organisé par le Campus Sport Bretagne.

21 septembre 2014 :

Organisation des journées du patrimoine à Pasteur. Interventions artistiques.

7 novembre 2014 :

Nathalie Appéré (Maire de Rennes) déclare la fin de l'Université Foraine.

2014

12-16 mai 2014 :

Workshop sur un Fanzine encadré par l'artiste Jan Kopp à destination de jeunes de Tout Atout à Pasteur.

Mars - juin 2014 :

Soutenances de diplômes des étudiants en 5^e année en section Design du Diplôme Supérieur des Arts Appliqués du Lycée Bréquigny à Pasteur.

Mars - juin 2014 :

Formation intitulé «Bien dans son corps, bien dans sa tête» organisé par Breizh Insertion Sport, la Commission Départementale d'Aide Sociale, une journée par mois, à Pasteur pour les bénéficiaires du RSA.

12 juin 2014 :

Journée intitulée «Eveil des sens» organisé par Breizh Insertion Sport et la Commission Départementale d'Aide Sociale, à Pasteur pour les bénéficiaires du RSA.

Mai - Juin 2014 :

Cours de danse avec l'artiste Pierre-Benjamin Nantel, tous les vendredis à Pasteur.

Juin - Juillet 2014 :

Improvisations de danse avec l'artiste Mathias Poisson, tous les lundis à Pasteur.

Juin - Juillet 2014 :

Installation éphémère intitulée «3^eme île» créée par Choë Dumond au Moulin d'Apigné.

Juin 2014 :

Création de la cuisine d'appoint à Pasteur par Philippe Cortais, constructeur de décor de théâtre.

Aout 2014 :

Récital de poésie par Anaïs Muller et Thomas Pasquelin et la scénographe Pauline Rabeau à Pasteur.

16 octobre 2014 :

Organisation d'une dinée à Pasteur, un repas où sont présentés trois projets artistiques.

18 décembre 2014 :

Fête de l'Hospitalité à Pasteur.

Septembre 2014 - mai 2015 :

Coopération entre le Master d'Arts (spécialité gestion et mise en valeur des oeuvres d'art, des objets ethnographiques et techniques) et la Société Photographique de Rennes sur Pasteur et Apigné.

Plan Urbanisme Construction Aménagement

Pierre Bernard (décédé)
Instigateur UFO

Michel Lefeuvre

Rennes Métropole

Emmanuel Couet
Président de Rennes Métropole (mai 2014)

Rennes

Nathalié Appéré
Maire de Rennes (mai 2014)

Daniel Delaveau
Maire de Rennes (2008-2014)

Rennes en sciences

Jacque Rolland
Fondateur de l'association

Claude Champaud
Fondateur du club des 30

Dominique Bernard
Président de l'association

Notre Atelier Commun

Patrick Bouchain
Architecte - Fondateur

Sophie Ricard
Architecte - Référente UFO

Liliana Motta
Paysagiste - Présidente de l'association

Amis de Notre Atelier Commun

Agence Construire

Patrick Bouchain
Architecte - Fondateur

Loïc Julienne
Architecte

Sébastien Eymard
Architecte

Sophie Ricard
Architecte

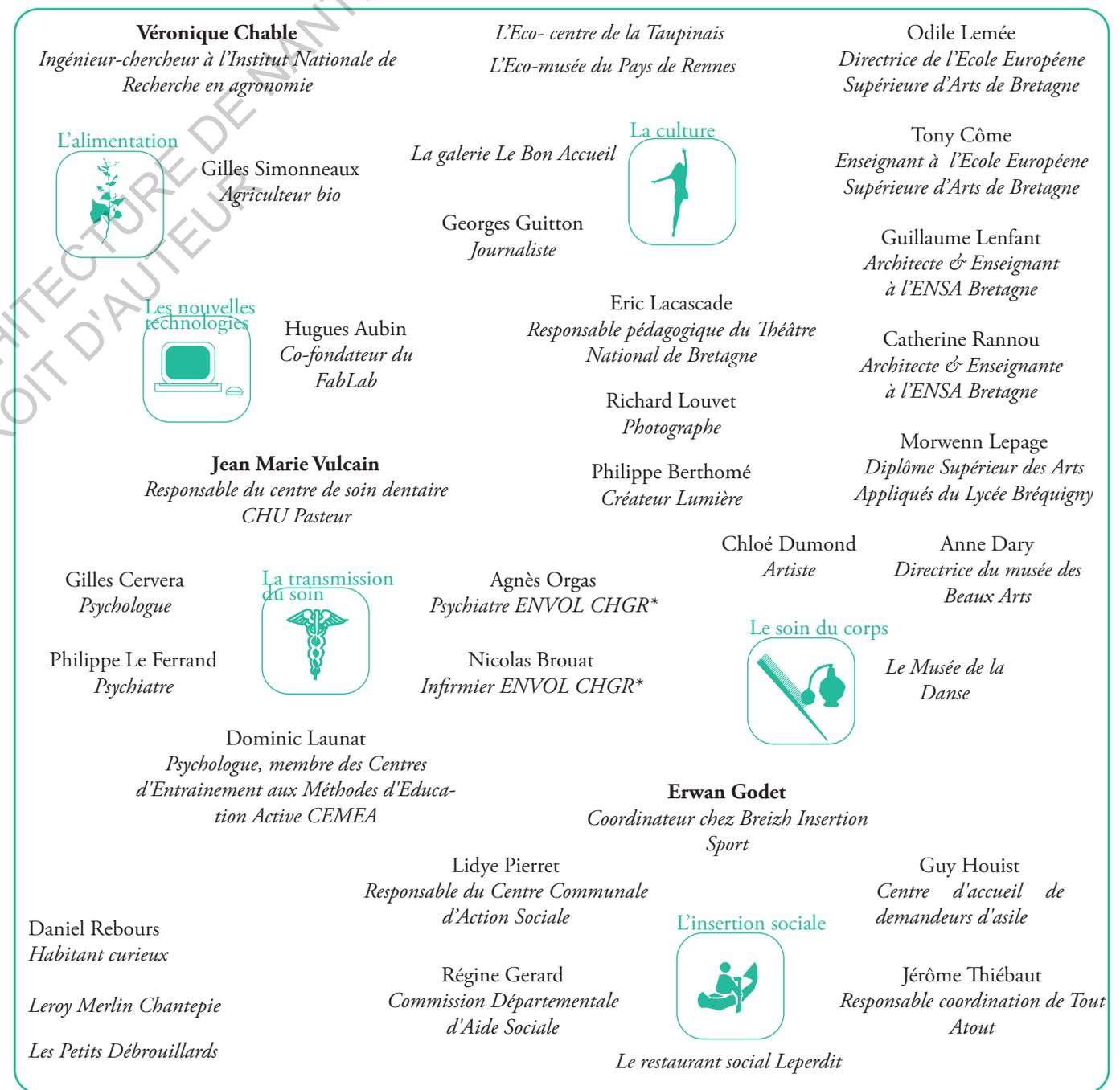
Anne Debarre
Architecte & enseignante ENSA Paris-Malaquais - Instigatrice UFO

Igor & Lily Dromesco
Artistes du campement Dromesco - Instigateurs UFO

Jean-Pierre Thibaudat
Journaliste - Instigateur UFO

Sébastien Thiéry
Politologue- Instigateur UFO

LE SYSTEME D'ACTEURS



LEGENDE
 Acteurs publics
 Acteurs autour Patrick Bouchain
 Participants à l'Université Foraine
 Opposants à l'Université Foraine
 ■ Convention signée entre ces acteurs (Cf. Chapitre 1.2,1) |

*Centre Hospitalier Guillaume Régnier

1.2.4. LES EFFETS DE L'UNIVERSITÉ FORAINE

L'apparition de difficultés

Au début de l'année 2014, l'Université Foraine se retrouve brusquement fragilisée. Lors du vote du budget 2014, concernant la partie opérationnelle de leurs missions (400 000€), le projet est contesté. Ils obtiennent cependant la subvention de fonctionnement de 40 000€ leur permet de poursuivre et leur donne un délai supplémentaire pour « faire leurs preuves ». Il réalisent les études techniques sur les bâtiments et recherchent des forces vives.

Cette fragilisation semble être en partie liée au contexte électoral des municipales de mars 2014. Le maire de l'époque, Daniel Delaveau, ne se représente pas. L'Université Foraine perd son principal porteur du projet.

Les voix opposées au projet d'Université Foraine se constituent autour d'une association « Rennes en sciences ». Celle-ci s'est constituée dès les débuts de l'Université Foraine (fin 2012) à l'initiative de Dominique Bernard et Jacques Rolland (universitaires retraités de Rennes 1). En janvier 2014, plus 300 signataires du monde scientifique se disent favorables à l'utilisation du bâtiment Pasteur comme lieu de valorisation des collections de zoologie, de botanique, d'instruments scientifiques et de géologie de l'université qui sont, pour le moment, « conservées dans des conditions médiocres ». Les actions de cette association ont eu pour effet de faire de l'Université Foraine un sujet de la campagne municipale 2014.

Le site du CILAC Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel diffuse la pétition de l'association « Rennes en

sciences » et leur projet alternatif pour le bâtiment Pasteur.

Le CILAC est une « association sans but lucratif, fondée en 1979. Première structure française à affirmer que l'industrie entre dans le champ du patrimoine et mérite une attention particulièrement soutenue, sa mission est de promouvoir, dans notre pays, la protection du patrimoine de l'industrie. »²⁵

« Rennes en sciences place Pasteur » dénonce le programme que l'Université Foraine propose pour le bâtiment Pasteur.

« Depuis plusieurs mois, la presse nationale ou régionale traite de la réutilisation du magnifique bâtiment de l'ancienne Faculté des Sciences de Rennes, place Pasteur. (...) on évoque (...) la création d'une « université foraine » ou d'un lieu aux « usages impensés », on évoque aussi l'installation d'un lieu de « soins pour les SDF » »²⁶

Cette association fait aussi une proposition de programme dans un document intitulé « Un palais des sciences et des techniques place Pasteur, Rennes » réalisé en Février 2014. Les auteurs de ce document insistent en préambule sur l'aspect gratuit, collectif et non figé de leur proposition.

Leurs motivations semblent profondes, elles vont au-delà du programme du Palais Pasteur, notamment en matière d'enseignement supérieur et de développement économique.

« Ici comme ailleurs, le désintérêt pour les activités scientifiques, techniques et industrielles présente un danger capital qui obère gravement l'avenir de nos enfants. Avoir des milliers de jeunes qui

²⁵ Qui sommes nous ? [en ligne], CILAC. Disponible sur <http://www.cilac.com/le-cilac-l-association/qui-sommes-nous.html> [consulté le 7 octobre 2014]

²⁶ Appel pour une réflexion novatrice sur la réutilisation de ce lieu de Sciences, d'Histoire et de Culture de Rennes et de la région Bretagne [en ligne], CILAC. Disponible sur <http://www.cilac.com/actualites/1167-appel-pour-une-reflexion-novatrice-sur-la-reutilisation-de-ce-lieu-de-sciences-dhistoire-et-de-culture-de-rennes-et-de-la-region-bretagne.html> [consulté le 7 octobre 2014]

se forment dans des filières saturées dont l'utilité sociale n'est pas toujours démontrée alors qu'à coté des branches entières d'activités peinent à recruter est inadmissible. »²⁷

3^e Etage RESIDENCE D'ARTISTES
2^e Etage ASSOCIATION DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES
1^{er} Etage ATELIER - LANCELOT ET VILAINE - LABORATOIRE D'EXPERIENCES PAR DES ELEVES DU SECONDAIRE - EXPERIMENTARIUM - ESPACES DE PRESENTATION POUR LES LABORATOIRES - ESPACE DE DECOUVERTE DES METIERS - BOUTIQUE DES SCIENCES - FAB LAB - EQUIPEMENT MULTIMEDIA
Rez-de-Chaussée ACCUEIL - 2 PETITS AMPHITHEATRES - SALLE D'EXPOSITION PERMANENTE : ACCUEIL DES COLLECTIONS SCIENTIFIQUES - SALLE D'EXPOSITION TEMPORAIRE - MAISON POUR LA SCIENCE AU SERVICE DES PROFESSEURS (PROJET SOUTENU PAR L'ACADEMIE DES SCIENCES) - BIBLIOTHEQUE AUTOUR DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES ET DU PATRIMOINE
Sous-Sol STOCKAGE MATERIEL - SALLE D'IMPRESSION - ATELIER

Programme proposé par l'association Rennes en sciences

D'autres voix s'opposent aussi au projet :

Le site d'Alliance Citoyenne de Rennes publie l'intervention de Rémy Lescure au Conseil Municipal du lundi 17 février 2014. L'Alliance citoyenne de Rennes se définit comme étant un « groupe centriste (qui) se bat tous les jours pour plus de démocratie locale et pour trouver des solutions concrètes à l'amélioration du quotidien des Rennais. »²⁸ Ils se présentent aux élections municipales de Rennes en mars 2014.

Rémy Lescure dénonce l'expérimentation de l'Université Foraine, qu'il décrit comme « faite en vase clos à l'aide d'un public-test trié sur le volet, elle a accouché d'orientations programmatiques préconçues. Elle a d'emblée éliminé toute voix qui faisaient partie de l'histoire et de l'esprit des lieux, et réécrit brutalement la signification de ce monument. Une telle attitude à l'égard de l'Université est une première. »²⁹

27 Association Rennes en sciences place pasteur, document Un palais des sciences et des techniques place Pasteur. Rennes. Février 2014, 12p.

28 2014-2020 [en ligne], Alliance Citoyenne de Rennes. Disponible sur <http://alliancecitoyennederennes.fr/2014-2020> [consulté le 6 octobre 2014]

29 Université Foraine [en ligne], Alliance Citoyenne de Rennes. Le 18 février 2014. <http://alliancecitoyennederennes.fr/universite-foraine> [consulté le 6 octobre 2014]

Il dénonce aussi les frais engagés « Nous dénonçons ce gaspillage fantaisiste. Il n'est pas justifiable d'avoir engagé 100 000 € de Rennes et Rennes Métropole en janvier 2013, il n'est pas raisonnable de nous demander ce soir d'y ajouter 40 000 € pour un projet flou, mal engagé, sans adhésion. Et cela, au moment, où les augmentations d'impôts imposés aux Rennais, s'avèrent avoir été gaspillé plus en fonctionnement qu'en soutien à l'activité. »³⁰

Le site de l'Observatoire des Subventions titre : «la communication coûteuse et inutile de l'Université foraine de Rennes». L'Observatoire des subventions dont la maison mère est « Contribuables associés », une association loi 1901 créée en mars 1990.

« Notre leitmotiv est la chasse aux gaspillages et la maîtrise de la dépense publique ! Nous luttons avec acharnement contre l'oppression fiscale, la gabegie de l'État, et pour une gestion économe de l'argent public, l'argent de nos impôts ! »³¹

Les activités de l'association sont : la publication d'un magazine, et la participation à une émission sur Radio Courtoisie. Il se définit ainsi :

« Radio Courtoisie est une oasis de santé morale dans un désert de désinformation et d'intoxication intellectuelle. Sans Radio Courtoisie, la pensée libre, authentique, attachée à la patrie et aux traditions, serait définitivement asphyxiée par la gauche.»³²

30 Université Foraine [en ligne], Alliance Citoyenne de Rennes. Le 18 février 2014. <http://alliancecitoyennederennes.fr/universite-foraine> [consulté le 6 octobre 2014]

31 Qui sommes nous ? [en ligne] Contribuables Associés. Disponible sur <http://www.contribuables.org/qui-sommes-nous-001/> [consulté le 6 octobre 2014]

32 Présentation de Radio Courtoisie, Radio Courtoisie. Disponible sur <http://www.radiocourtoisie.fr/presentation-de-radio-courtoisie/> [consulté le 6 octobre 2014]

Les résultats

En juin 2013, après six mois de travaux, l'Université foraine propose des occupations permanentes de Pasteur et d'Apigné. Ainsi, l'UFO déclare :

« Pasteur pourrait rester un lieu de vie dédié à la santé en s'appuyant sur le centre de soins dentaires présent sur le site au moins pour les deux prochaines années. [...] Apigné pourrait être un lieu saisonnier dont le moulin serait le foyer et la nature le cadre. La santé y serait présente par le sport et les relations nécessaires entre l'homme et le vivant. »³³

Elle explicite ainsi le lien entre ces deux sites : la santé et le corps. Elle s'appuie sur une citation de l'un de leurs partenaires J.M. Vulcain « La bouche, carrefour de la vie ».

A la fin de l'année 2013, l'Université Foraine déclare avoir « atteint les objectifs (...) fixés : faire université en réunissant autour de nous des acteurs désirant trouver des terrains d'expérimentation pour faire laboratoire et faire naître des désirs d'appropriation et de travail commun sur les deux sites de Pasteur et d'Apigné. »³⁴

Grâce à plusieurs dispositifs (rencontres publiques thématiques, événements, rencontres des institutions, bouche à oreille, veille dans la presse) l'Université Foraine réunit autour d'elle un grand nombre d'acteurs caractérisés par leur diversité, proposant des activités multiples. Ils ont permis de mettre en évidence une problématique commune aux deux sites : celle de la santé. D'autre part, l'Université Foraine apporte des éléments de réponse à cette problématique autour de la santé par la mise en réseau des acteurs.

33 NOTRE ATELIER COMMUN. L'Université foraine. Dis-moi l'université foraine. 2013, 102 p.

34 NOTRE ATELIER COMMUN. L'Université foraine. Dis-moi l'université foraine. 2013, 102 p., p100

Le 7 novembre 2014, Nathalie Apéré, déclare, la fin de l'Université Foraine dans Ouest France. Elle mentionne l'émergence d'un autre projet, celui de réhabiliter le Palais des sciences en école primaire. Elle ajoute la création d'une mission Pasteur intégrée à la politique publique : « Fabrique Citoyenne ».

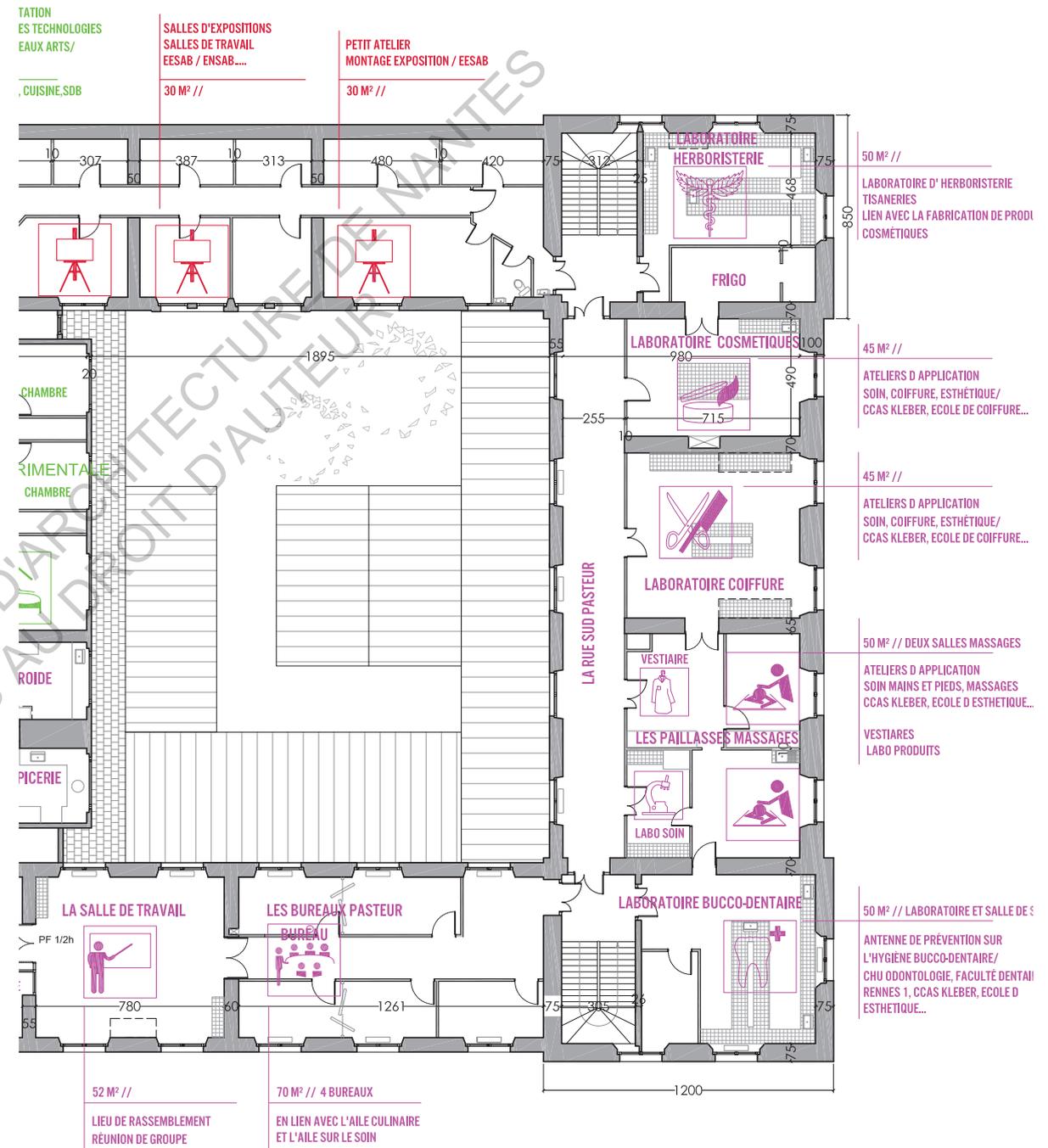
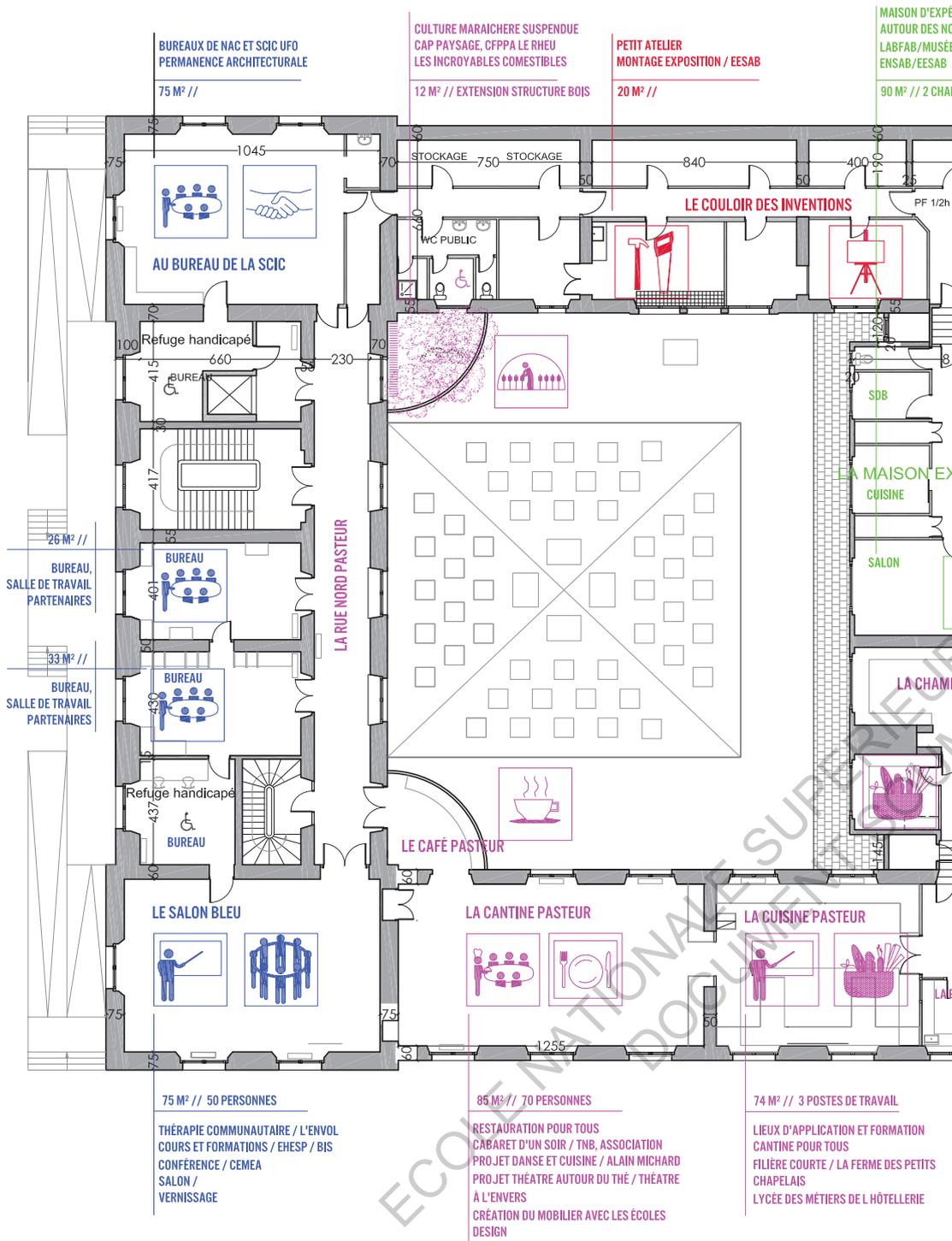
La fin 2014, est aussi marquée par le départ de Patrick Bouchain. Les partenaires de l'Université Foraine, se mobilisent au sein d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

[la SCIC] est une coopérative de production. Son sociétariat doit être obligatoirement multiple (multistakeholders). C'est une société anonyme ou une SARL qui associe obligatoirement autour d'un projet des acteurs salariés, des acteurs bénéficiaires (clients, usagers, riverains, fournisseurs, ...) et des contributeurs (associations, collectivités, sociétés, bénévoles etc.) pour produire des biens ou des services d'intérêt collectif au profit d'un territoire ou d'une filière d'activités³⁵

Le 31 décembre 2014, l'Université Foraine ferme définitivement ses portes.

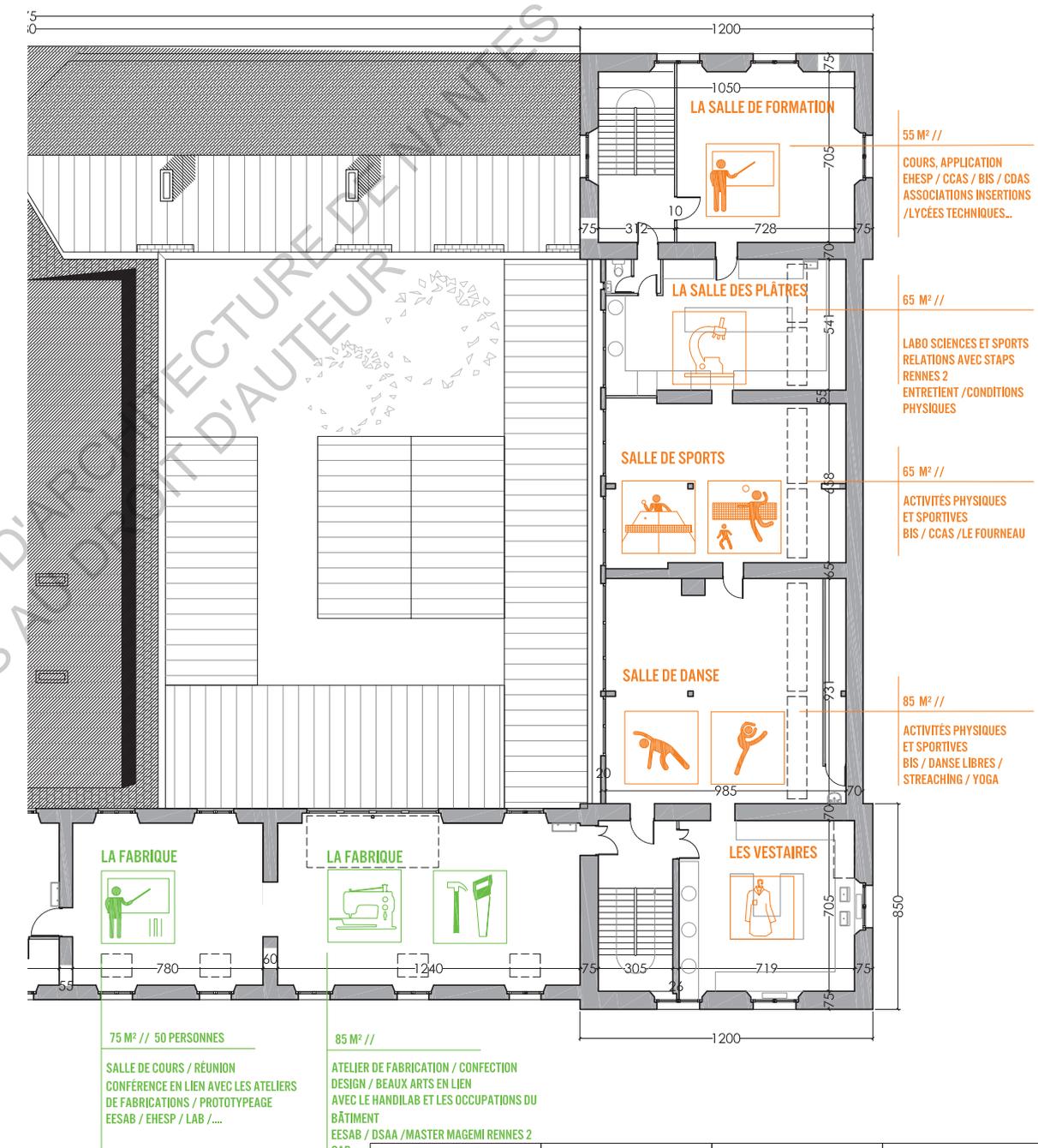
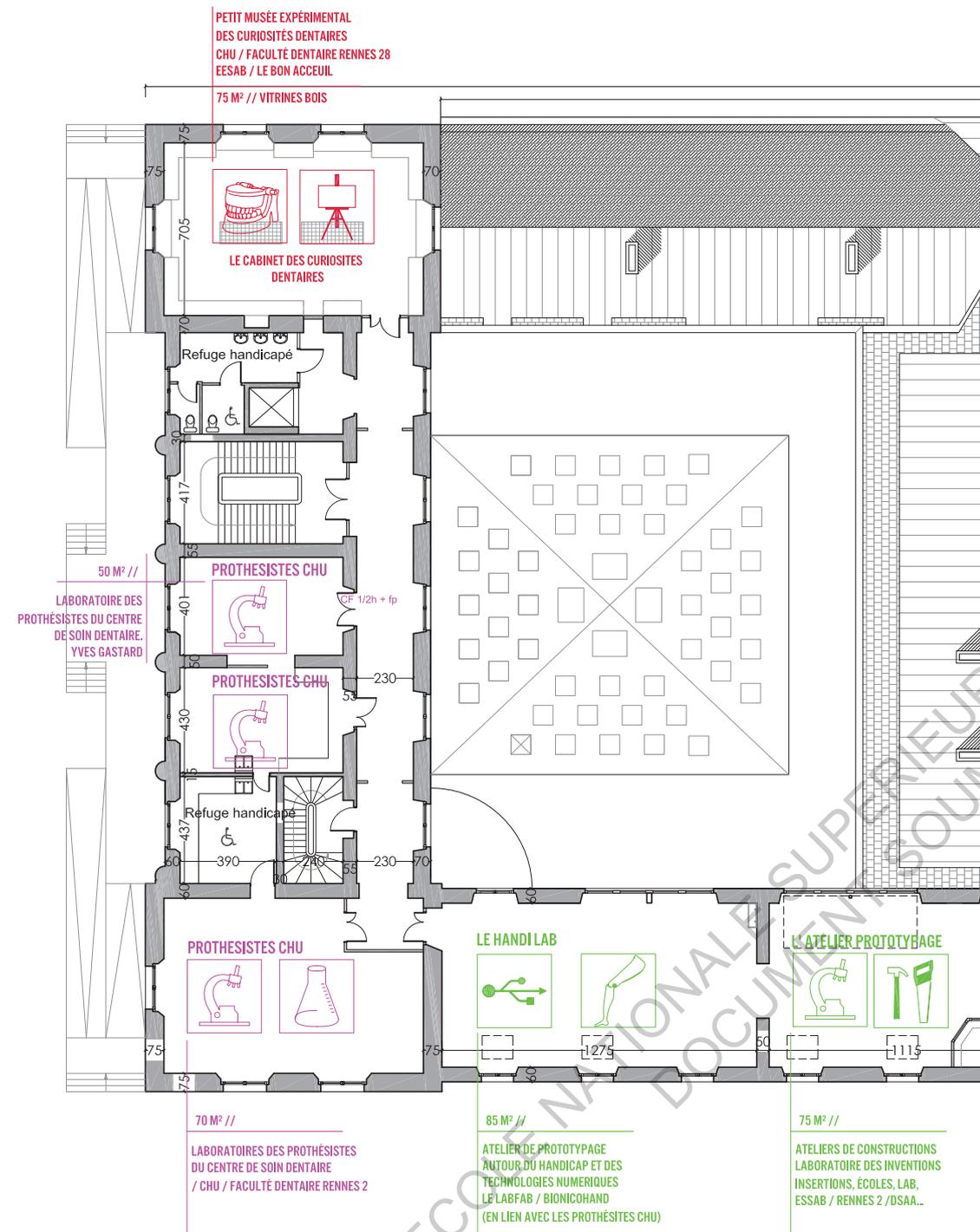
Concernant l'architecture, le travail réalisé par NAC est essentiellement un travail de chiffrage et de phasage pour la remise aux normes (accessibilité des personnes à mobilité réduite PMR et Sécurité incendie). Des travaux de rénovation (fluides, charpentes) et de confort (chauffage) sont aussi réalisés. Ce sont des interventions à minima. Une reconfiguration interne des pièces est opérée. Elle est minimale, elle consiste à un aménagement fonctionnel.

35 NOTRE ATELIER COMMUN. L'Université foraine. L'hospitalité, 2014, 82 p.



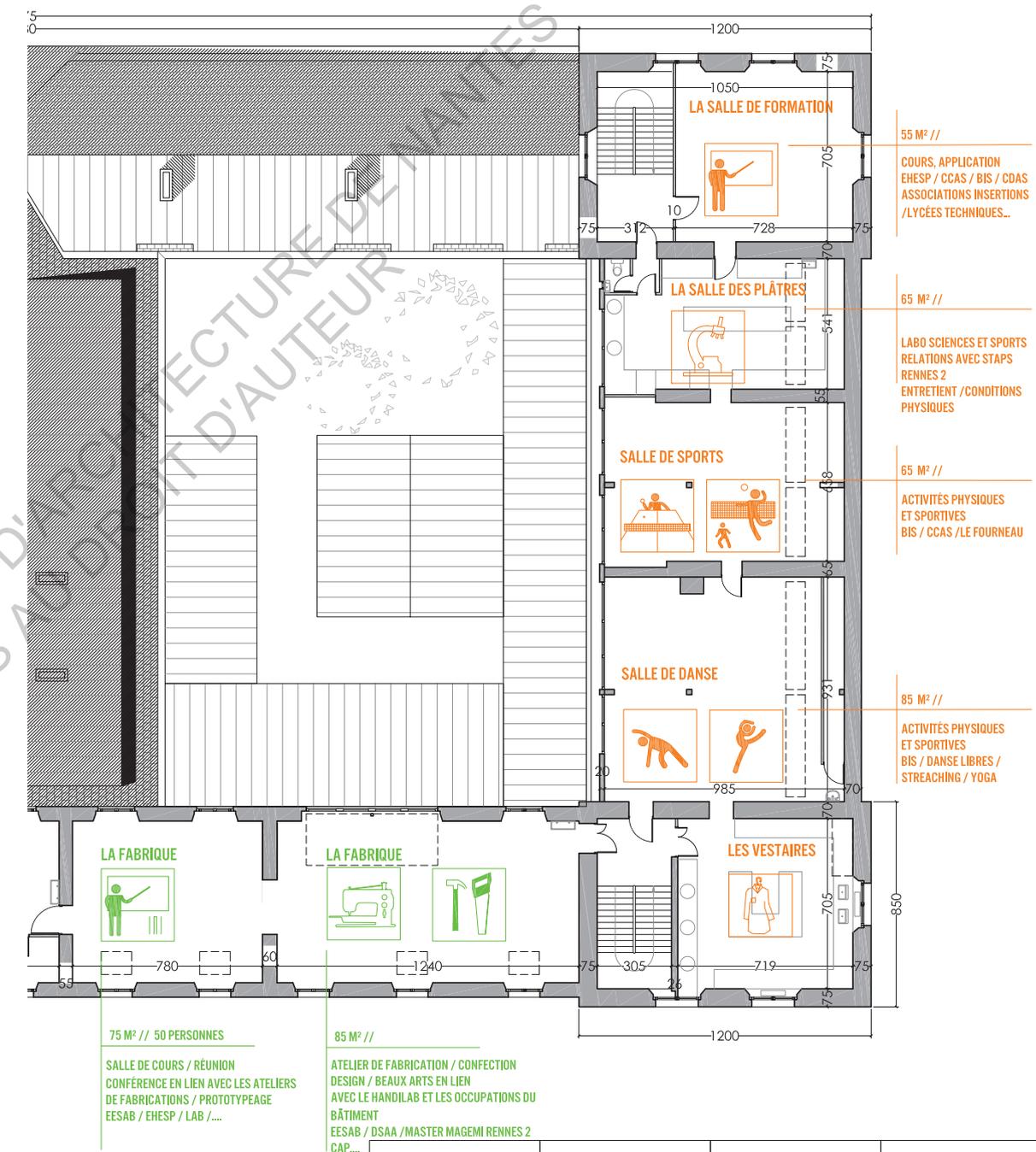
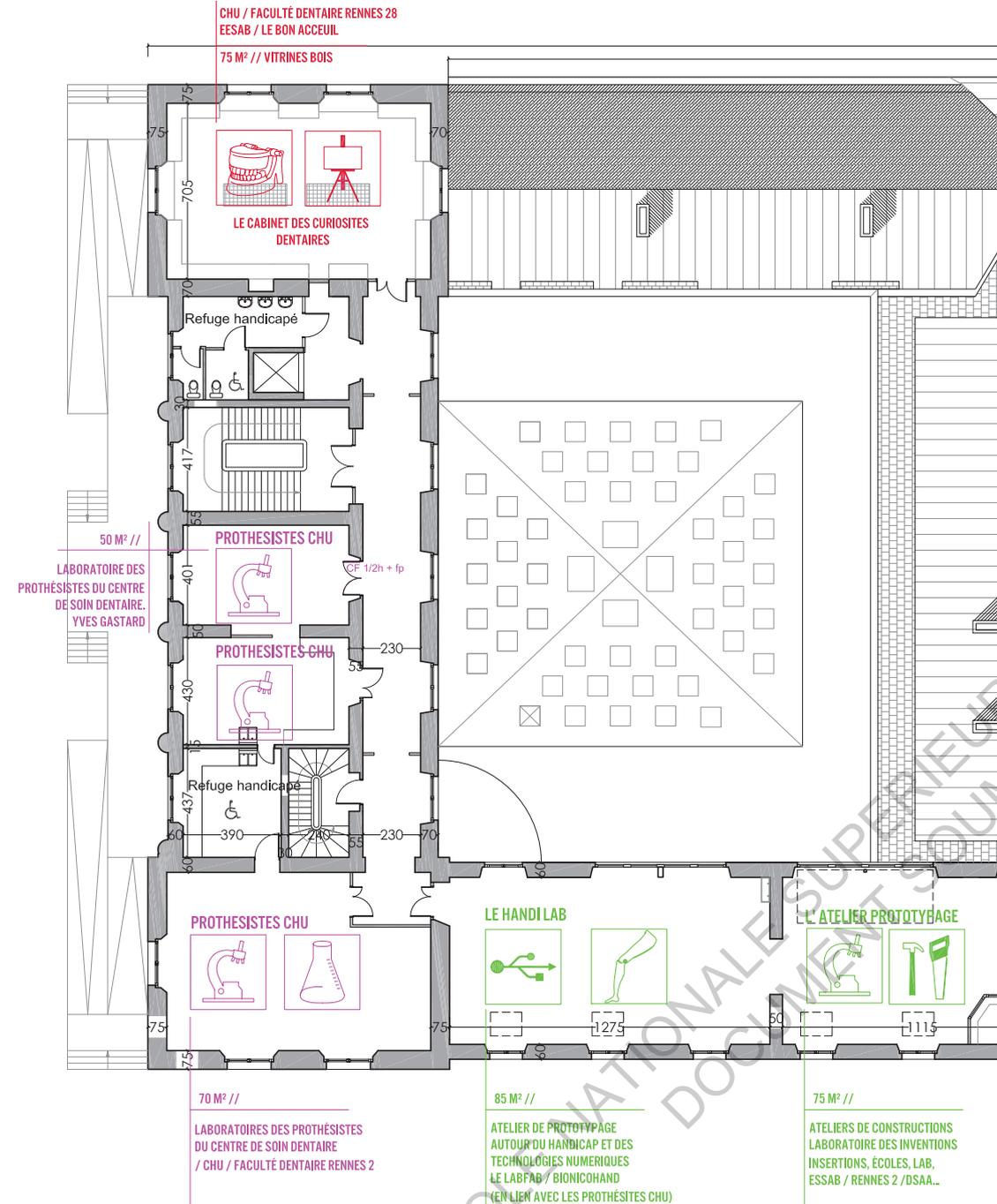
Rennes Métropole	CONSTRUIRE	Faculté Pasteur	LEGENDE
maitre d'ouvrage	architectes	PROGRAMMES R+1	— BUREAUX
4 avenue Henri Fréville 35000 RENNES	16 rue rambuteau 75003 PARIS	phase : Esquisse échelle : 1/200	— SANTE
t : 02.99.86.60.60 f : 02.99.86.61.61	t : 01.42.71.40.89 f : 01.42.71.30.33	Indce : date : 25/07/2014	— ARTS
			— NOUVELLES TECHNOLOGIES

Plan programmatique - RDC
Sources : Sophie Ricard // Université Foraine



Rennes Métropole	CONSTRUIRE	Faculté Pasteur	LEGENDE
maitre d'ouvrage	architectes	PROGRAMMES R+2	71
4 avenue Henri Fréville 35000 RENNES	16 rue rambuteau 75003 PARIS	phase : Esquisse échelle : 1/200	SANTÉ / SON
t : 02.99.86.60.60	t : 01.42.71.40.89	indice :	SPORTS
f : 02.99.86.61.64	f : 01.42.71.40.93	date : 02/07/2014	ARTS
			NOUVELLES

Plan programmatique - 1^{er} étage
 Sources : Sophie Ricard // Université
 Foraine



70

ECONOMIQUES DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Rennes Métropole mâitre d'ouvrage 4 avenue Henri Fréville 35000 RENNES t : 02.99.86.60.60 f : 02.99.86.61.64	CONSTRUIRE architectes 16 rue rambeau 75003 PARIS t : 01.42.71.40.89 f : 01.42.71.20.22	Faculté Pasteur PROGRAMMES R+2 phase : Esquisse échelle : 1/200 indice : date : 02/2014	LEGENDE SANTES SPORTS ARTS NOUVELLES
---	--	--	---

Plan programmatique - 2^e étage
Sources : Sophie Ricard // Université Foraine

CONCLUSION

A l'instigation de Patrick Bouchain, l'Université Foraine poursuit les champs de recherches engagés par Notre Atelier Commun : sur la commande publique, la participation citoyenne, l'appropriation, l'incrémentalisme, la permanence architecturale et le chantier comme espace de transmission.

Néanmoins, ce projet semble s'inscrire dans une échelle plus grande que les projets développés précédemment. L'Université s'attaque à la ville : dans la recherche d'une programmation à l'échelle métropolitaine, dans les acteurs impliqués et dans les thèmes abordés.

Les lieux choisis amènent avec eux des problématiques tels que la relation centre-périphérie, ville-campagne, soins corporels-production agricole, patrimoine républicain d'enseignement-patrimoine industriel.

Le projet est complexe, ambitieux avec des enjeux multiples. Son titre : «Université Foraine» ne semble pas en mesure d'explicitier le projet. Des participants rencontrés, lors de mes visites parlent de leur difficulté à le comprendre. Pourtant, le mode d'intervention de l'université foraine est principalement de trois ordres : explicitation de la démarche, recherche de forces vives du territoire et promotion d'appropriations éphémères.

L'objectif de l'Université Foraine est de préfigurer par l'appropriation éphémère, le programme futur d'un lieu. Les rennais sont donc invités à s'approprier une partie de Pasteur ou d'Apigné pendant un temps court afin de proposer des éléments de programme. La participation se fait par l'action.

Ainsi, des étudiants, des professeurs, des habitants proposent de danser, d'exposer des photos, d'organiser des dîners, de clamer un récital de poésie, de faire un foot, de créer une œuvre sur l'eau, chacun peut être force de proposition.

L'action de l'Université Foraine est principalement critiquée par les membres de l'association de Rennes en Sciences. Elle dénonce la discontinuité du programme proposé avec l'histoire scientifique du lieu. Elle propose la création d'un équipement de diffusion la culture technique et scientifique.

Malgré l'arrêt du soutien de la mairie de Rennes, l'Université Foraine semble se poursuivre avec la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Cette expérience est fragile et précaire (d'un point de vue économique), le projet est maintenant entre les mains d'une poignée de rennais.

2. COMMENT DÉFINIR LA DÉMOCRATIE ?

Répondre à la problématique : «Comment à travers l'Université Foraine, Notre Atelier Commun enrichit et réinvente la démocratie ?» nécessite de s'interroger sur le mot démocratie.

Depuis sa naissance à l'Antiquité, ce mot oscille entre polysémie, significations contradictoires et expérimentations. Quels sont les origines de ce mot, ses fondements, ses principales évolutions ?

Les périodes de l'histoire élaborent, reconvoquent et complètent le sens du mot. Aujourd'hui, la démocratie est toujours un terme et un concept d'une étonnante complexité.

2.1 ÉTYMOLOGIE

Démocratie est formée de dêmos et krátos.

En grec ancien, dêmos renvoie à plusieurs sens. Il vient du verbe daiò : diviser.

- Employé avec l'idée de lieu, il désigne un territoire habité par un peuple, il est alors synonyme de contrée, pays, terre.

- Utilisé avec l'idée de personnes, il peut renvoyer à la notion de population, de peuple - par opposition au roi, et à l'ensemble des citoyens libres. Par extension, il peut aussi être employé comme synonyme de gent, race.

- Utilisé pour une seule personne, il renvoie à la notion de citoyen¹.

Cette étymologie nous éclaire déjà sur la nécessité de préciser qui est le peuple : tous les habitants d'un territoire ou seulement les citoyens libres ? La définition laisse cette liberté d'appréhension. Elle apporte aussi une information sur l'inclusion et l'exclusion quand elle définit le peuple par opposition à une autre entité.

La seconde partie de l'étymologie, krátos, désigne la force.

- Il renvoie à la force du corps, la vigueur, la solidité,

- Il désigne la domination, la puissance. Par suite, il est utilisé pour signifier une victoire.

- Concernant le pouvoir royal il renvoie à la notion de puissance souveraine.

Ce suffixe, krátos, « renvoie à la force, à l'imposition violente, à la différence du suffixe

¹ BAILLY Anatole, Abrégé du dictionnaire grec-français, 1895.

archie qui renvoie au pouvoir fondé, légitimité dans un principe »² comme la monarchie ou l'oligarchie.

Archie est aussi présent dans architecture et architecte. Il renvoie d'une part à l'origine, au commencement, au fondement et d'autre part au commandement, au pouvoir, à l'autorité mais pas à la force physique.

Cette étymologie, elle aussi, est éclairante. Elle nous invite à être attentif au détenteur de la force, pour feindre l'existence d'une possible relation de domination. Elle invite aussi à appréhender le pouvoir comme mouvement, pouvant éventuellement tendre vers une victoire.

Combinés, ces deux termes signifient la force du peuple, ou plus communément le pouvoir du peuple. L'étymologie nous renseigne sur la nature de la démocratie mais ne donne aucune information sur les manières dont s'exerce le pouvoir du peuple, s'agit-il d'auto-institution, de liberté d'expression, ou encore de représentation ? « La nature de la démocratie est donc une, mais ses formes sont multiples. »³

Deux périodes de l'histoire occidentale sont fondatrices de l'idée de démocratie contemporaine : Athènes au V^e siècle avant J.-C. et la période révolutionnaire aux Etats-Unis et en France au XVIII^e siècle.

² NANCY Jean-Luc in Agamben Giorgio et al. Démocratie dans quel état ? La Fabrique. Paris, 2009, 151p, p84.

³ HOLEINDRE Jean-Vincent, RICHARD Benoît, La démocratie, histoire, théories, pratiques. Editions Sciences Humaines. Auxerre, 2010, 351p

2.2. PARCOURS HISTORIQUE

2.2.1. LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE

Les mots « démocratie ancienne » ou « démocratie athénienne » évoquent l'expérience politique d'Athènes entre le VI^e et le IV^e siècle avant J.-C. Elle est considérée comme l'ancêtre des démocraties modernes. La frise chronologique en annexe (Cf. Annexe 1) présente l'émergence de la démocratie athénienne.

Ce régime politique s'est construit petit à petit par une succession de réformes. Il n'est pas le fruit d'une insurrection populaire. Le nouveau régime qui prend forme à la suite des réformes engagées par Clisthène repose sur trois principes :

- l'isonomie : égalité devant la loi
- l'isogonie : égalité de l'exercice du pouvoir, le partage du pouvoir
- l'iségorie : égalité de parole, d'expression.

Le mot démocratie apparaît ensuite pour nommer la pratique inventée. Avant de désigner un régime, la démocratie évoque le moyen avec lequel sont prises les décisions « vote à mains levées des citoyens assemblés ». En effet l'association des termes dêmos et kratos, se trouve dans un passage des Suppliantes d'Eschyle⁴.

Les citoyens représentent moins de 10% de la population athénienne. Les conditions d'éligibilité évoluent, incluant ou excluant les classes censitaires inférieures.

⁴ Principes fondateurs de la démocratie athénienne [en ligne], Musagora, CANOPE. Disponible sur : <http://www.cndp.fr/archive-musagora/citoyennete/citoyennete/fr/democratie-principes.htm> [consulté le 23 novembre 2014]

Selon Cornélius Castoriadis dans La Cité et les lois, « dans la démocratie antique, le corps qui exerce la souveraineté est aussi celui des citoyens en armes. »⁵ En effet, l'importance d'une classe de la population dans une victoire militaire va permettre à cette classe d'obtenir le statut de citoyens.

Une « horlogerie politique » prévoyant la séparation des pouvoirs, l'organisation des contrôles et des contre-pouvoirs permet de confier au collectif la gestion des affaires de la cité.

La démocratie est présentée par Hérodote, Platon ou encore Aristote comme alternative à l'aristocratie et à la monarchie. À partir du IV^e siècle av. J.-C. elle est fortement décriée, notamment après la condamnation à mort de Socrate. Elle est considérée par Aristote (entre autres) comme la tyrannie de la foule.

⁵ CASTORIADIS Cornelius. La Cité et les Lois. Ce qui fait la Grèce, 2, Séminaires 1983-1984. La création humaine III. La Couleur des idées. Paris, 2008, 320p.

2.2.2. LA DÉMOCRATIE PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

Au XVIII^e siècle, pendant la période révolutionnaire, en France et aux États-Unis, le mot démocratie est reconvoqué.

« Les références constantes à l'Antiquité, et en particulier à la démocratie athénienne, s'expliquent aisément par le désir de trouver, malgré tout, des antécédents qui servent de repères dans une période de table rase politique. Elles se justifient plus encore par la culture des humanités classiques qui était familières à toutes les élites de l'époque.»⁶

Une étude réalisée par Raymonde Monnier en 1999⁷ sur la fréquence d'apparition du mot dans la base Frantext⁸ montre que le mot démocratie prend son essor à partir de la Révolution française :

347 occurrences au 18^e siècle dont 91 dans les textes de la Révolution,
621 occurrences au 19^e
plus de 640 occurrences au 20^e.

Quasiment absent au Moyen-Age⁹, elle remarque que le mot démocratie est réintroduit par la philosophie des Lumières, pour désigner un système de gouvernement, notamment expérimenté dans l'Antiquité.

⁶ HOLEINDRE Jean-Vincent, RICHARD Benoît, La démocratie, histoire, théories, pratiques. Editions Sciences Humaines. Auxerre, 2010, 351p

⁷ MONNIER Raymonde. Démocratie et Révolution française. In: Mots, juin 1999, N°59. pp. 47-68. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1999_num_59_1_2547 [consulté le 18 décembre 2014]

⁸ Frantext est une base de données, regroupant plus de 270 000 000 mots issus de près de 3000 ouvrages du Xe au XXI^e siècle. C'est un projet du CNRS et de l'Université de Lorraine. Disponible sur : www.frantext.fr [consulté le 18 décembre 2014]

⁹ MONNIER Raymonde. Démocratie et Révolution française. In: Mots, juin 1999, N°59. pp. 47-68. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1999_num_59_1_2547 [consulté le 18 décembre 2014]

Le mot est accompagné au XVII^e siècle d'une connotation négative. Destutt de Tracy dans son Commentaires sur l'Esprit des Lois en 1807 parle de « la démocratie turbulente d'Athènes » (livre2, page7).

D'autres évoquent la démocratie ancienne pour signifier son incompatibilité avec le système qu'ils inventent. Pour Jean-Jacques Rousseau, une condition de la démocratie est la petite taille du territoire : « un État très petit où le peuple soit facile à rassembler et où chaque citoyen puisse facile connoître tous les autres »¹⁰. Pour Chateaubriand, la démocratie n'est pas réalisable sans esclave.

Les révolutionnaires invoquent davantage le mot république que démocratie. Comme Raymonde Monnier le démontre. De 1789 à 1799, apparaissent :

91 occurrences de démocratie.
400 à 800 occurrences pour patrie, citoyen, république
900 à 1600 occurrences pour nation, constitution
2073 occurrences de liberté
2474 occurrences de peuple
2615 occurrences de loi

En effet, les révolutionnaires aspirent à un régime, strictement différent du régime monarchique. Ils aspirent à l'indépendance et à la liberté, à « la souveraineté du peuple ». Tout en examinant les expériences anciennes et leurs limites, les différents courants de pensées introduisent la notion de représentation.

¹⁰ ROUSSEAU Jean-Jacques, Du contrat social dans Œuvres complètes. III « La Pléiade ». 1964. P329.

Benjamin Constant propose la représentation :

« le système représentatif, inconnu des anciens, comme l'indispensable corollaire de la liberté des modernes, qui, pour jouir pleinement de l'indépendance privée, doivent être représentés. »¹¹

Au contraire, l'Abbé de Sieyès oppose démocratie à représentation.

« Dans les démocraties, les Citoyens font eux-mêmes les Lois, et nomment directement leurs Officiers publics. Dans notre plan, les Citoyens font, plus ou moins immédiatement, le choix de leurs Députés à l'Assemblée législative ; la Législation cesse donc d'être démocratique, et devient représentative. »¹²

Pour cela peut-être, le mot démocratie fut si peu usité pendant la période 1789-1799. À leurs yeux le système qu'ils inventent se distingue grandement de la référence classique. Néanmoins certains, comme Thomas Paine, s'interrogent sur la démocratie à l'intérieur du système représentatif.

« L'acte constitutif voilà une démocratie. À l'aristocratie héréditaire ne vous apercevez-vous pas que vous avez substitué l'aristocratie élective ? »¹³

Nicolas de Bonneville, introduit un pouvoir supplémentaire pour garantir la souveraineté du peuple au sein de la représentation :

« Le pouvoir de surveillance de d'opinion, appartient également

11 MONNIER Raymonde. Démocratie et Révolution française. In: Mots, juin 1999, N°59. pp. 47-68. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1999_num_59_1_2547 [consulté le 18 décembre]

12 SIEYÈS, Quelques Idées de constitution, applicables à la ville de Paris en juillet 1789, Versailles, 1789, p. 3.

13 PAINE Thomas. Les Droits de l'homme, réédition Paris, Belin, 1989. La Bouche de Fer, 1. Octobre 1790.

à tous les individus, en ce que tous les individus peuvent l'exercer par eux-mêmes, sans représentations, et sans danger pour le corps politique, constitue essentiellement la souveraineté nationale »¹⁴.

C'est la formation de l'opinion publique et de l'espace public cher à Jürgen Habermas.

À l'origine, l'espace public désigne un lieu où s'élabore l'opinion publique.

Des dérivés du mot démocratie se diffusent pendant la Révolution. C'est le cas du mot démocrate. Selon Francis Dupuis-Deri¹⁵, il devient particulièrement important pendant la campagne électorale de Andrew Jackson. Celui-ci crée le parti démocrate (précédemment nommé Jeffersonian Republican Party ou Crawford Republican Party). Andrew Jackson devient en 1828 président des Etats-Unis d'Amérique.

Quelques années plus tard, en 1852, le mot démocrate se répand en France, à tel point qu'Auguste Blanqui¹⁶ s'interroge dans une lettre à l'intention d'un ami.

« Vous me dites : je ne suis ni bourgeois, ni prolétaire, je suis un Démocrate. Gare les mots dans définition, c'est l'instrument favori des intrigants. [...] Qu'est ce donc qu'un démocrate, je vous prie ? C'est là un mot vague, banal, sans acception précise, un mot en caoutchouc. Quelle opinion ne parviendrait pas à se loger sous cette enseigne ? Tout le monde se prétend Démocrate, surtout les aristocrates »¹⁷

14 PAINE Thomas. Les Droits de l'homme, réédition Paris, Belin, 1989. La Bouche de Fer, 1. Octobre 1790.

15 DUPUIS-DERI Francis, Démocratie. Histoire politique d'un mot aux Etats-Unis et en France. Lux Editeur. Montréal, 2013, 452p. Francis Dupuis-Deri est « un écrivain et professeur québécois, [...] il a collaboré à plusieurs groupes de sensibilité anarchiste ». (Article Wikipedia)

16 Auguste Blanqui (1805-1881), « révolutionnaire socialiste français » (Article Wikipédia)

17 BLANQUI Anguste, lettre à Maillard, 6 juin 1852, in DOMMANGER Maurice, Blanqui à Belle-Ile, Editions de la Librairie du Travail, 1935, p. 174-176.

2.2.3. DÉMOCRATIE CONTEMPORAINE & DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le mot prend aujourd'hui la définition suivante : « Système politique, forme de gouvernement dans lequel la souveraineté émane du peuple. »¹⁸

Ainsi, comme pendant l'Antiquité, la démocratie est une forme de gouvernement au côté de l'autoritarisme, l'autocratie, la monarchie, le communisme, l'oligarchie, la république, la théocratie...

Il est aussi considéré comme régime politique, même si, pour désigner le cas français on a recouru à la formule : République au régime semi-présidentiel.

Démocratie participative

Le livre «Petites Fabriques de la Démocratie», d'Anne Dhoquois et Marc Hatzfeld décrit les événements de Mai 68, comme une reconvoque de « la chimère démocratique »¹⁹.

« Les gens « participent », c'est ainsi que dans le langage de ce printemps irréel on nomme la relation des citoyens ordinaires à leurs lieux de vie ordinaires. »²⁰

La démocratie est définie comme une chimère, personnifiant la contradiction entre une

18 Définition démocratie Dictionnaire Larousse [en ligne] Disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/democratie/23429?q=democratie#23313> [consulté le 10 octobre 2014]

19 DHOQUOIS Anne et HATZFELD, Petites fabriques de la démocratie, Participer : idées, démarches, actions. Éditions Autrement, Paris, 2007, 211p, p20.

20 DHOQUOIS Anne et HATZFELD, Petites fabriques de la démocratie, Participer : idées, démarches, actions. Éditions Autrement, Paris, 2007, 211p, p30.

puissance symbolique et une mise en œuvre impossible.

« Les expériences que nous rapportons de la démocratie participative révèlent une tension entre les deux pôles que nous avons repérés. Entre l'expression sauvage et irrationnelle des désirs populaires portant sur la chose publique et le rafistolage délicat de l'institution politique actuelle par la mise en place de débats, d'équilibres et d'informations.»²¹

Anne Dhoquois et Marc Hatzfeld placent la démocratie participative comme un dispositif venant compléter, ajuster, enrichir la démocratie représentative. Depuis, un certain nombre d'expériences se revendiquent de ce courant ou d'autres comme la démocratie dialogique, délibérative.

Depuis les années 70, des mesures dites de « participation » ou de « consultation » sont intégrées à la mise en œuvre de projets, notamment d'infrastructures ou d'urbanisme. :

- loi de 1976 sur l'aménagement du territoire ;
- loi Bouchardeau de 1983 « relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement » ;
- loi Barnier de 1995 « relative au renforcement de la protection de l'environnement » et instituant la Commission Nationale du Débat Public ;
- loi Vaillant de 2002 sur la démocratie de proximité, instaurant, entre autres, les conseils de quartier ;

Les enquêtes publiques sont réalisées dans le cadre du «code de l'environnement» ou en vue d'une Déclaration d'Utilité Publique qui permet l'expropriation. Elles consistent à informer du projet et permettent d'inscrire des observations sur un registre et à la permanence d'un commissaire enquêteur en mairie. Après cette période d'un mois dite «

21 DHOQUOIS Anne et HATZFELD, Petites fabriques de la démocratie, Participer : idées, démarches, actions. Éditions Autrement, Paris, 2007, 211p, p44.

de consultation du public », le commissaire rédige un rapport et émet un avis : favorable, favorable avec conditions, défavorable.

La loi Barnier introduit les procédures de débats publics. Les débats sont obligatoires lorsque l'enveloppe du projet est supérieure à 300 millions d'euros ou lorsque la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) l'impose. Organisé par la CNDP, le débat public se déroule sur une période de 4 à 6 mois. Il se présente sous différentes formes : réunions publiques, ateliers de travail, cahiers d'acteurs, contributions, site internet. Après le débat, la CNDP rédige un bilan qu'elle soumet au maître d'ouvrage, c'est à lui que revient la décision de la réalisation du projet.

La loi Vaillant introduit, quand à elle, les conseils de quartiers. Obligatoires dans les communes de plus de 80 000 habitants, ils sont facultatifs dans les villes de 20 000 à 80 000 habitants. Les communes fixent la composition, les modalités de fonctionnement et les compétences de ces instances. « Le conseil de quartier est un lieu d'information, de débats et de réflexions sur la vie de quartier et les projets d'aménagement et d'amélioration. »²² Il n'a pas de pouvoir de décision.

En dehors du cadre législatif, certaines collectivités territoriales organisent volontairement dans des démarches dites « participatives », telles que « Ma ville demain, Nantes 2030 », « Bordeaux 2030 »... Rennes a notamment lancé une expérience autour du Plan Climat-Energie en 2009-2010 basée sur la méthodologie du forum ouvert²³.

22 Le débat public [en ligne], Wikipédia. Disponible sur : http://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_de_quartier [consulté le 26 novembre 2014]

23 Plan Climat-Energie rennais [en ligne]. Mairie de Rennes, 2009-2010. Disponible sur : <http://www.planclimat.rennes.fr/?cat=6> [consulté le 23 novembre 2014]

2.2.4 SYNTHÈSE DU PARCOURS HISTORIQUE

Basée sur trois valeurs liées à l'égalité (isonomie, iségorie et isogonie), la forme de gouvernement inventée à Athènes au V^e siècle avant J.-C. prend le nom quelques années après son invention de Démocratie. En tant que forme de gouvernement elle est intégrée dans divers classements typologiques. Fortement critiquée, au IV^e siècle avant J.-C. elle est associée à des caractères négatifs tels que la dictature populaire, c'est la naissance du « populisme ».

Au XVIII^e siècle, un certain nombre de penseurs font référence à la démocratie, lui associant ces caractères négatifs. C'est sans doute pour cette raison, que les révolutionnaires se réfèrent davantage à la République, qu'à la Démocratie.

Elle est néanmoins reconvoquée au milieu du XIX^e aux Etats-Unis lors de la création du parti démocrate, invoquant davantage ses concepts positifs tels que la liberté, et la présence du peuple. Dans cette acception, elle est reprise en Europe et en France par un large spectre politique, d'où sa caractérisation par Auguste Blanqui « d'un mot en caoutchouc ».

C'est de cette histoire complexe, que nous héritons aujourd'hui. Le mot désigne à la fois, un régime politique expérimenté à l'échelle d'une ville au V^e siècle avant J.-C. et un idéal de liberté et d'émancipation personnelle et collective, un but à atteindre.

Même si, originellement le mot se réfère à la façon dont sont prises les décisions (main levée par le peuple rassemblé), aujourd'hui elle ne précise aucune forme. Sa véritable permanence à travers les siècles réside dans son expérimentation.

Sa puissance symbolique et son impossible mise en œuvre parfaite, ont fait d'elle une chimère. Dans La Démocratie, Histoire, théories, pratiques, J.-V. Holeindre propose

l'interrogation suivante : « Faut-il dynamiser ou dynamiter la démocratie ? »²⁴. Les expériences issues de Mai 68 autour de la démocratie participative proposent de la dynamiser, en tirant parti de l'ardente envie des citoyens à se saisir des affaires communes.

À l'instar, d'une idée au sein d'un projet d'architecture, le parcours du mot est, à chaque étape, bousculé : inventé, décrié, abandonné, repris, réexpérimenté, ... Il suit un processus itératif étonnant.

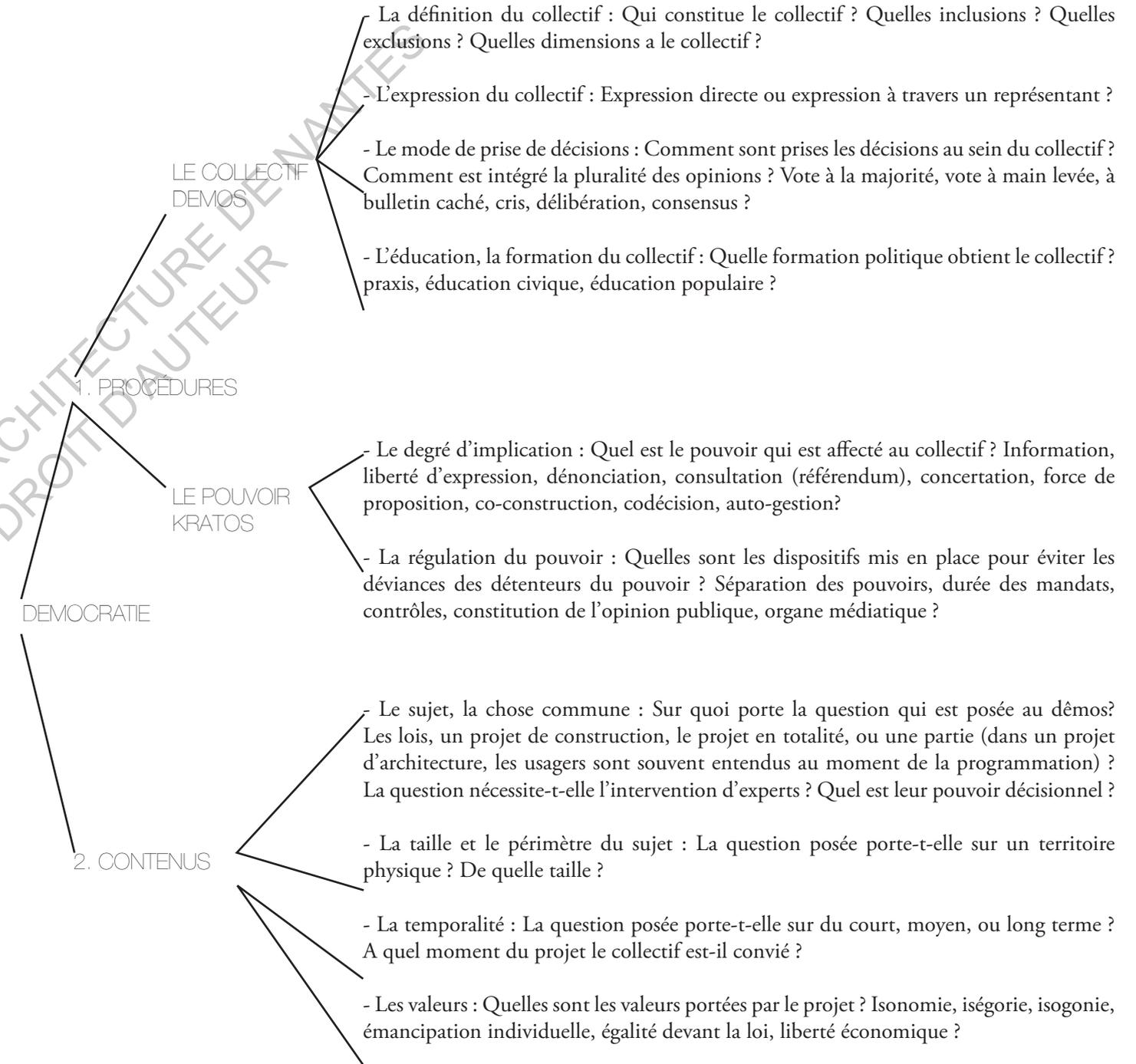
2.3. CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉMOCRATIE

2.3.1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Malgré ses aventures sémiologiques, il est possible de rassembler des éléments qui caractérisent ce mot (Cf. document page suivante).

Les nombreuses dimensions du terme sont interprétées différemment selon les époques. C'est pourquoi, on peut considérer que ce mot a plusieurs significations dans l'histoire.

²⁴ HOLEINDRE Jean-Vincent, RICHARD Benoît, La démocratie, histoire, théories, pratiques. Editions Sciences Humaines. Auxerre, 2010, 351p.



2.3.2. CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES

En parallèle de ces caractéristiques générales, le concept de démocratie s'est lié à d'autres éléments dans l'histoire. Ceux-ci sont importants à étudier ici car ils sont décisifs dans le dispositif Université Foraine.

Quelle traduction de la démocratie dans l'espace ?

L'espace public semble être une création originale de la démocratie. En effet dans une société monarchique, il n'y a pas la nécessité d'espace public véritable au sens où la politique est une affaire privée au roi.

Dans la Grèce antique, le dêmos « ne se réunit pas seulement dans l'Ekklesia, mais aussi dans l'agora, la place publique, laquelle n'est pas simplement un vide architectural prévu par des urbanistes, mais au contraire un espace imposé à l'urbanisme par la pratique de la communauté »²⁵. En effet, l'espace public nécessite d'une part l'existence d'affaires publiques et d'autre part l'existence d'un lieu pour rendre public les discussions et la prise de décision.

La démocratie suppose-t-elle l'absence de chef, de leader ?

La démocratie renvoie à l'exercice du pouvoir par un collectif, or l'histoire de la démocratie est ponctuée par des personnalités, comme Clithènes ou encore Périclès. Cette proposition peut paraître paradoxale, y a-t-il contradiction ?

²⁵ CASTORIADIS Cornelius. La Cité et les Lois. Ce qui fait la Grèce, 2, Séminaires 1983-1984. La création humaine III. La Couleur des idées. Paris, 2008, 320p.

Cornélius Castoriadis reconnaît qu'il existe une sorte de naturalité au phénomène de leader dans les sociétés humaines. Il définit le leader comme un individu se trouvant être à un moment donné « le plus capable d'exprimer les aspirations de cette collectivité ou même de lui faire voir des choses qu'elle a en elle sans le savoir »²⁶. Pour lui, la présence d'un leader n'est pas un danger pour la démocratie, néanmoins il faut veiller à ce qu'il ne confisque pas le pouvoir au collectif.

Quelle est la place des experts en démocratie ?

Si en démocratie les décisions sont prises par un collectif, comment s'assurer de la pertinence de la décision si celle-ci requiert des connaissances techniques, que le collectif n'a pas ?

Cornélius Castoriadis définit l'expertise, comme relevant d'une activité spécifique, d'une tekne (notons, le lien étymologique à l'architecture). Il donne l'exemple dans l'Athènes antique de la construction d'une muraille, d'un temple, d'un bateau, ou la conduite de la guerre. Ces missions étaient à la charge de stratèges élus. Dans la conception grecque le seul expert reste la communauté qui juge du résultat. En ce sens la démocratie athénienne n'a pas d'expert en politique²⁷.

La démocratie a-t-elle une échelle ?

La question de l'échelle est souvent posée lorsque l'on parle de démocratie. Les philosophes

²⁶ CASTORIADIS Cornelius. La Cité et les Lois. Ce qui fait la Grèce, 2, Séminaires 1983-1984. La création humaine III. La Couleur des idées. Paris, 2008, 320p.

²⁷ CASTORIADIS Cornelius. La Cité et les Lois. Ce qui fait la Grèce, 2, Séminaires 1983-1984. La création humaine III. La Couleur des idées. Paris, 2008, 320p.

des Lumières évoquent notamment l'impossibilité de faire référence à la démocratie pour décrire la forme de gouvernement qu'ils élaborent pour des questions taille. Le critère antique est la possibilité pour une assemblée réunie d'entendre un orateur.

Quel lien entretient la démocratie et la ville ?

« Pas d'urbanisme, sans urbanité, pas de civilité sans citoyenneté. L'étymologie latine (urbs et civitas) et grecque (polis) en témoigne : ville, démocratie et non-violence tiennent ensemble »²⁸

Si on en croit Paul Blanquart, l'étymologie nous renseigne sur le lien entre ville et démocratie. Dans la Grèce antique, l'émergence de la démocratie ne peut se dissocier ni territoire, ni de l'armée.

Plus récemment, certains auteurs tel que Thierry Baudouin et Michel Collin dans leur article intitulé «Architectures et démocratie productive»²⁹ voit dans l'émergence de la société post-industrielle (caractérisée par la mise en réseau des savoirs et la concurrence entre métropoles), un phénomène qui va de pair avec les démarches citoyennes et la recherche de nouvelles formes de gouvernance.

Forme de gouvernement au IV^e siècle av. J.-C. fortement attaché à la triple notions d'égalité : d'expression, de partage du pouvoir et devant la loi. La démocratie repose sur des processus et sur des visées émancipatrices. Néanmoins, ces processus n'étant pas défini, la véritable permanence de ce mot réside dans l'aspect expérimental pour atteindre cet idéal.

28 BLANQUART Paul, Ville, démocratie et non-violence in Alternatives non violentes, Rouen n°165, p. 2

29 BOUDOIN Thierry et COLLIN Michèle, Architectures et démocratie productive, le projet de rénovation des Halles à Paris in Multitudes n°20, Printemps 2005, p 89-95.



Réunion publique, Mémoire des Plantes au moulin d'Apigné
Source : www.dromesko.net

UNIVERSITÉ D'ARCHITECTURE DE NANTES
AU DROIT D'AUTEUR

3. QUELLES SONT LES INTERACTIONS ENTRE L'UNIVERSITÉ FORAINE ET LA DÉMOCRATIE ?

Les parties précédentes décrivent successivement l'Université Foraine et les caractéristiques du mot démocratie. Cette partie propose d'articuler ces deux thèmes. Elle a pour objectif de comprendre la place qu'occupe la démocratie dans l'Université Foraine. Elle permet aussi de situer l'Université Foraine dans le processus historique d'expérimentation de la démocratie.

3.1. COMMENT LES ACTEURS DE L'UNIVERSITÉ FORAINE PARLENT DE DÉMOCRATIE ?

Cette partie consiste à classer et à comprendre les implications de ce mot au sein du dispositif de l'Université Foraine. Les sources de cette partie sont multiples : discours, textes fondateurs, publications, entretiens.

3.1.1. S'INSCRIRE DANS UN CONTEXTE EXISTANT

Un dispositif pour aller plus loin dans la démocratie

Patrick Bouchain considère que « la démocratie n'en est qu'à ces balbutiements »¹. Pour lui, « on est dans une société démocratique, qui n'a pas encore complètement exercé ce qu'est la pratique de la démocratie. »².

Il présente l'Université Foraine comme relevant de la démocratie.

« L'Université Foraine, ça peut être un maire qui se pose la question d'une délégation. Dire qu'une propriété publique est déléguée à un groupe qui revendique « faire à la place de », comme une délégation de service public. [...] Peut-être qu'une délégation à un collectif qui revendique le droit de s'occuper d'un lieu public, peut être que c'est une forme de démocratie participative, c'est une forme active de la démocratie participative. »³

1 Entretien avec Patrick Bouchain, architecte, réalisé le 25 avril 2014.
2 Patrick Bouchain. Discours inaugural de l'UFO, Vivacité. 10 octobre 2012, Rennes.
3 Patrick Bouchain. Discours inaugural de l'UFO, Vivacité. 10 octobre 2012, Rennes.

Un dispositif pour laisser s'exprimer « l'ardente démocratie »

Dans ce projet collectif, Patrick Bouchain propose de tirer parti de l'énergie des habitants à participer.

« Je voudrais démontrer que cette ardeur démocratique de vouloir faire les choses, il ne faut pas en avoir peur, il faut la laisser se faire au risque même que ça échoue. Puisque ça échoue dans la parole, ça pourrait échouer dans un acte autre que celui de la parole, c'est pas grave. Il faut mieux que ça échoue, parce que ce qui a été réclamé n'est pas faisable. [...] Je pense que la démocratie n'en est qu'à ces balbutiements. Elle doit être risquée. On peut faire confiance et prendre des risques. »⁴

3.1.2. FAIRE ENSEMBLE

Un dispositif pour faire collectivement

Plus généralement, ce qui est associé à la démocratie dans l'Université Foraine est l'acte de faire collectivement. Ce parti pris a pour hypothèse que le sujet étudié, ici la réhabilitation de deux espaces, n'est pas uniquement une question d'experts. Selon Patrick Bouchain, « Le problème des architectes c'est cette absence de permanence, ce survol, cette idée démiurgique de pouvoir tout faire, et seul. »⁵

Dans l'Université Foraine, Patrick Bouchain rêve de l'absence de relation d'autorité entre les différents acteurs : « Il n'y a pas d'ordre préalable déterminé par le mode de représentation, je sous entends, les élus dirigent les techniciens des villes, qui eux même

4 Entretien avec Patrick Bouchain, architecte, réalisé le 25 avril 2014.
5 Patrick Bouchain. Ma voisine cette architecte [en ligne] Disponible sur : <http://strabic.fr/Patrick-Bouchain-Ma-voisine-cette> [consulté en le 4 Juin 2014]

réalisent ce que les habitants veulent, il n'y a pas de séparation, entre d'un côté les parents, les enfants, les étudiants, les retraités, les élus, les techniciens... »⁶

D'autre part, NAC, dans une brochure intitulée « Manifeste de l'Université Foraine », fait référence à Simone Veil dans son ouvrage intitulé « Réflexion sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale » écrit en 1934. Elle énonce : « Toute notre civilisation est fondée sur la spécialisation, laquelle implique l'asservissement de ceux qui exécutent à ceux qui coordonnent ». Patrick Bouchain s'appuie sur ce propos pour critiquer la spécialisation et plaider pour l'expérience partagée.

Aussi, à travers la description du dispositif (Cf. Partie1), nous comprenons pourquoi Patrick Bouchain parle de démocratie active. Il ne s'agit pas ici de choisir collectivement sur papier ce que sera la programmation de l'Université Foraine, mais de s'approprier individuellement une partie du bâtiment en le transformant.

Un dispositif permettant de se réunir en assemblée

Dans un certain nombre de textes fondateurs de l'Université Foraine, on trouve la volonté de réunir une assemblée.

« L'Université, comme « univerciteit » fut une « communauté, assemblée » de la cité. Il nous faut reconstituer une communauté élargie autour de questions de « bien commun » pour faire la cité. Une université pour expérimenter un « savoir-être ensemble » qui réinvente « savoirs » et « savoir-faire » pour la cité. Unis-vers-Cité. »⁷

⁶ Entretien avec Patrick Bouchain, architecte, réalisé le 25 avril 2014.

⁷ L'université foraine, Textes fondateurs [en ligne], Disponible sur : <http://universite-foraine.fr> [consulté le 12 mars 2014]

En effet, l'étymologie d'université nous renseigne. Elle vient du latin universitas, signifiant corps, association, elle est l'abréviation de universitas magistrorum et scholarum, formule médiévale signifiant association des professeurs et des élèves.

Un moyen d'atteindre l'intérêt général

La visée de l'Université foraine semble être l'émergence d'un bien collectif, plusieurs expressions vont dans ce sens. Par exemple, « Ici et maintenant, nous voulons saisir des problématiques urbaines d'intérêt général et les arracher au désintérêt généralisé dont elles semblent prisonnières. »

D'autre part, lors d'un entretien Sophie Ricard précise la manière d'obtenir l'intérêt général : « Nous, on part d'un intérêt particulier pour atteindre l'intérêt général. »⁸ Dans sa conception, l'intérêt général résulte de la somme des intérêts particuliers, il n'y a pas de construction collective d'intérêt général.

3.1.3. FAIRE DE LA PLACE

La volonté de créer un « espace public »

Pour Sophie Ricard, la démocratie consiste à mettre à disposition un lieu ouvert à tous.

« C'est un peu ce que l'on veut faire aujourd'hui, un lieu toujours ouvert au public. Ils peuvent venir, car ils pourront rencontrer du monde, ils vont pouvoir s'exercer, ils vont pouvoir échanger avec d'autres, ils vont pouvoir faire... C'est ouvrir à tous les gens qui ont

⁸ Entretien avec Sophie Ricard, architecte, réalisé le 26 mars 2014.

envie de porter un projet dans ces lieux-là. »⁹

Ou encore, « la démocratie c'est de retrouver des lieux neutres où tout le monde peut venir. »¹⁰ À l'instar, d'une rue ou d'une place, Sophie Ricard propose de faire du bâtiment Pasteur à espace de rencontre que chacun peut traverser. La dimension d'un lieu ouvert, sans étiquette ni politique ni social est très importante pour l'Université Foraine.

Un dispositif qui a la volonté de faire de la place à tous

Dans la continuité de l'idée d'ouvrir un lieu neutre, il s'agit pour l'Université Foraine de proposer un lieu où chacun pourrait trouver sa place, s'intégrer au projet en s'appropriant l'espace.

« Pour éviter une société de mécontentement, qui n'est pas une vraie société démocratique pour nous, on fait en sorte qu'il y a des allers retours [entre habitants et élus]. C'est pour ça que l'on travaille sur l'appropriation et non la propriété.»¹¹

Un dispositif qui propose de « laisser faire », pour construire

Afin de mettre en place des appropriations éphémères souhaitées, l'Université Foraine prend le contre-pied de la démocratie représentative où actes et responsabilités sont délégués. Dans l'Université Foraine, tout investissement est basé sur le triptyque : faire confiance, responsabiliser, rendre autonome.

« C'est ça la démocratie c'est redonner confiance aux citoyens aux gens qui ont envie de faire [...] le but c'est que ce soit ouvert à

9 Entretien avec Sophie Ricard, architecte, réalisé le 26 mars 2014.

10 Entretien avec Sophie Ricard, architecte, réalisé le 26 mars 2014.

11 Entretien avec Sophie Ricard, architecte, réalisé le 26 mars 2014.

tous par contre on est obligé de faire avec des gens autonomes et indépendants, moi je ne porte pas leur projet, je leur propose des lieux. »¹²

3.1.4. EXPÉRIMENTER

Une expérimentation de la démocratie

Patrick Bouchain se distingue du concept de « démocratie participative », il préfère utiliser la formule de « démocratie active », c'est à dire une démocratie par l'acte, par le faire. On trouve sur le site internet de l'Université Foraine, dans ses textes fondateurs plusieurs paragraphes sur le thème de l'expérimentation, c'est à dire « du faire » énoncé ci-dessus.

« Médiatrice entre corps et décors urbains, stimulatrice de projets et facilitatrice de leur réalisation, l'Université Foraine se veut ainsi laboratoire d'architecture située tout autant que laboratoire de démocratie appliquée. Ce faisant, elle veut rendre à la cité sa qualité de chantier infini. »¹³

Expérimenter la démocratie à petite échelle pour atteindre la grande

À plusieurs reprises, Patrick Bouchain aborde la question de la démocratie en se référant à une échelle particulière.

« Quand j'ai représenté la France à Venise en 2006, j'avais toute une réflexion sur la ville tentaculaire qui est l'échelle de l'action, une sorte de grandes métropoles. Je voulais que le pavillon français est son échelle, c'est pour ça qu'on a appelé ça métavilla. Mais ce

12 Entretien avec Sophie Ricard, architecte, réalisé le 26 mars 2014.

13 L'université foraine, Textes fondateurs [en ligne], Disponible sur : <http://universite-foraine.fr> [consulté le 12 mars 2014] et disponible sur : <http://reseauculture21.fr/wp-content/uploads/2012/12/ManifesteUniversiteForaine.pdf> [consulté le 20 décembre 2014]

qui m'intéressait c'était de recréer une petite vie démocratique qui permet à cette échelle là de parler de la grande. »¹⁴

La notion de démocratie n'est pas convoquée ni de la même façon, ni à la même fréquence selon les acteurs. Elle apparaît surtout dans les textes et les discours fondateurs de l'Université Foraine. Lors d'un entretien, Sophie Ricard dit ne pas utiliser ce mot quotidiennement.

Néanmoins, le mot réapparaît dans la dernière phase, celle de la description de l'entité administrative organisant le collectif.

«[La Société Coopérative d'Intérêts Collectifs]Présente un intérêt collectif et un caractère d'utilité sociale garanti par sa vocation intrinsèque d'organiser, entre acteurs de tous horizons, une pratique de dialogue, de débat démocratique, de formation à la citoyenneté, de prise de décision collective... et garanti aussi par sa vocation d'organisme à but non lucratif.»¹⁵

Il est possible de faire l'hypothèse d'une alternance dans ce dispositif, entre théorie et pratique. Il s'agit de partir de théorie pour mettre en place un dispositif qui met en son cœur la pratique, puis à partir de cette pratique, théoriser à nouveau.

¹⁴ Entretien avec Patrick Bouchain, architecte, réalisé le 25 avril 2014.
¹⁵ NOTRE ATELIER COMMUN. L'Université foraine. L'hospitalité, 2014, 82 p.

3.2. COMMENT L'UNIVERSITÉ FORAINE S'INSCRIT DANS LE PROCESSUS HISTORIQUE D'EXPÉRIMENTATION DE LA DÉMOCRATIE ?

En utilisant comme matière première le chapitre 3.1 et la partie 1 et comme méthode la partie 2, intéressons nous à situer l'Université Foraine dans le processus d'expérimentation de la démocratie.

3.2.1. ENCHIRIR LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE EN PLACE

Selon la formule de Jean-Vincent Holeindre¹⁶, ce projet s'inscrit dans la volonté de dynamiser la démocratie davantage que de s'en défaire, de la dynamiter.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'Université Foraine semble se situer dans une mouvance qui prend racine avec les événements de Mai 68 avec la volonté de participer à la transformation de l'espace quotidien. Cette volonté se condense dans l'accueil de différents Workshop (cf. chapitre 1.2.3 Les actions dans le temps). De ce point de vue, l'Université Foraine poursuit le processus, au sein de l'histoire politique, vers la démocratie.

Le projet s'inscrit dans un contexte politique, et semble agir en complétant la démocratie représentative en place. Les politiques issues de celle-ci souffrent parfois de manque de légitimité. L'Université Foraine propose ainsi un dispositif citoyen capable de faire émerger

¹⁶ HOLEINDRE Jean-Vincent, RICHARD Benoît, La démocratie, histoire, théories, pratiques. Editions Sciences Humaines. Auxerre, 2010, 351p

l'intérêt général et compenser les éventuels défauts de représentativité.

« L'Université Foraine s'installe sur un territoire afin d'y faire émerger une question enfouie, un problème collectif singulier, une source bientôt vive de projet. Se portant dans la ville auprès des Res publicae, des problèmes d'intérêt général, elle doit alors rassembler in situ, autour d'elle et du chantier qu'elle met en place, une communauté d'intérêts : des voisins, des passants, des élus, des représentants des services techniques, des touristes et des curieux.»¹⁷

De plus, l'existence de ce dispositif permet de faire émerger une contre proposition portée par l'association Rennes en sciences. La présence de ces deux propositions a donc fait émerger un débat où chaque partie exprime sa position.

3.2.2. RECONVOQUER DES ÉLÉMENTS SYMBOLIQUES HISTORIQUES

Il y a donc, d'une part, dans le dispositif d'Université Foraine une volonté d'améliorer la démocratie en place et d'autre part, la volonté de réinventer celle-ci notamment en reconvoquant des éléments symboliques puissants.

Le démos. Il s'agit dans l'université foraine de proposer un dispositif ouvert à tous. Le collectif possible est ainsi, en théorie, équivalent aux nombres d'habitants de Rennes Métropole. Le collectif est donc large et ouvert et composé de tout ceux qui ont « intérêt au projet »¹⁸.

¹⁷ Sébastien Thiéry, Textes fondateurs [en ligne], Disponible sur : <http://universite-foraine.fr> [consulté le 12 mars 2014] et disponible sur : <http://reseauculture21.fr/wp-content/uploads/2012/12/ManifesteUniversiteForaine.pdf> [consulté le 20 décembre 2014]

¹⁸ MILOT Grégoire, Construire une ville participative en 10 questions, Territoriales Editions. Bresson, 2013, 107p.

L'assemblée. Dans la démocratie grecque, le collectif se réunit en assemblée pour décider ensemble. À l'Université foraine, il s'agit de se réunir non pas pour décider de quelque chose mais pour faire collectivement. En ce sens, il n'y a pas de délégation ou de représentation, chaque participant peut agir directement. L'espace dédié devient une sorte d'« agora du faire ».

L'affaire publique. Le collectif se rassemble autour d'une question qui est : quelle programmation pour le bâtiment Pasteur et le moulin d'Apigné ? Les participants partagent ainsi un sujet, c'est une affaire commune.

L'espace public. Le collectif tente de répondre à la question posée au sein d'un espace dédié, les deux lieux choisis. Ces lieux permettent à un public large de se rencontrer.

Les régulations du pouvoir. Comme dans la cité grecque, il y a à l'Université Foraine des mécanismes qui permettent de réguler le pouvoir partagé. La courte durée des mandats d'appropriation permet notamment de garantir qu'aucun des acteurs ne s'approprient de manière définitive un lieu. L'aspect éphémère permet donc un roulement des appropriations, ce qui permet de partager le pouvoir. Cet élément est clairement visible sur le calendrier des actions de l'Université Forain. Sophie Ricard définit la durée d'appropriation maximale de 3 mois. Les pouvoirs sont aussi régulés par le transfert de responsabilité, et de la prise de risque qu'implique la prise de pouvoir.

La cité. Le fait de choisir des lieux distants dans la ville, implique une tension et une échelle d'intervention : l'échelle de la métropole. Comme dans la polis grecque, la démocratie est fortement liée à cette échelle du territoire.

Les visées humanistes. En donnant la possibilité de s'approprier un espace, l'université Foraine convoque le caractère créatif de chaque participant, elle valorise l'autonomie et

la responsabilité. In extenso, elle a une visée émancipatrice et considérant par hypothèse chaque participant comme auteur et acteur de sa propre vie. De plus, il y a égalité de tous devant l'appropriation de ces lieux.

3.2.3. EXPÉRIMENTER

Ainsi de nombreux thèmes symboliques hérités de l'histoire de la démocratie se retrouvent reconvoqués dans l'Université Foraine. Néanmoins, par la création du concept et du dispositif, elle incrémente la définition de la démocratie. En effet, comme dit précédemment, l'essence de la démocratie réside dans son caractère expérimental.

Cette dimension de l'Université Foraine se retrouve dans plusieurs aspects.

D'abord, la commande s'inscrit dans le cadre d'un dispositif de recherche du PUCA. Le PUCA est un organe dépendant du Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement ; du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, le Plan Urbanisme Construction Architecture. PUCA développe des projets d'expérimentation. Sa mission est de soutenir « l'innovation, dans les domaines de l'aménagement des territoires et des villes, de l'habitat, de la conception architecturale et urbaine et de la construction »¹⁹

Ensuite, le dispositif est innovant car il ne consiste pas à reproduire une expérience déjà existante sur le contexte rennais. La méthodologie s'adapte et évolue au cours des deux années d'expérimentation.

C'est le cas, par exemple de la stratégie de communication. En 2012, le projet est visible sur un blog, puis il disparaît en 2013 au profit d'un site interne, il disparaîtra à son tour

¹⁹ RAOUL, Emmanuel. Annuaire des recherches et expérimentations 2013. PUCA. Paris, 2014, 128p.

au profit d'un blog. L'évolution du dispositif se ressent aussi dans les mots utilisés. En effet, dans les dernières communications, le titre « Université Foraine » tend à disparaître, le titre « hospitalité » est mis en avant. L'évolution se constate, enfin par la composition du collectif. Fin 2012, le collectif est composé principalement de NAC et de professionnels rencontrés lors de précédents projets alors que fin 2014, le collectif est essentiellement composé de rennais.

Ainsi les relations entre l'Université Foraine et la démocratie sont de trois ordres : l'inscription dans un processus historique et politique en cours, la reconvoication de symboles hérités de son histoire, et l'invention d'un nouveau dispositif. Pour toutes ces raisons, on comprend que l'Université Foraine se réclame de la démocratie. Néanmoins, il est possible de pointer un certain nombre de limites.

3.3. LIMITES ET PROPOSITIONS

Comme tout phénomène itératif, l'Université Foraine est aujourd'hui confrontée à certain nombre de limites de son dispositif vis à vis de la démocratie. Ce chapitre les énonce et propose des pistes pour poursuivre l'expérimentation de la démocratie dans un projet d'architecture.

3.3.1. L'INSCRIPTION DANS LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

Les conséquences sur les politiques publiques

Nous avons vu dans une partie précédente (2.3), que les démarches de démocratie participative se situent entre deux pôles. Dans le premier, elles servent à ajuster les politiques publiques, de manière à ce quelles soient plus proches des aspirations des habitants. Elles rendent légitimes les politiques publiques mises en place. Dans le second pôle, les démarches participatives servent à contenir l'ardente envie des citoyens à s'exprimer.

L'Université Foraine semble se trouver en bien mauvaise posture vis à vis de ces deux pôles. Les élus ne tirent pas partie du travail réalisée pour envisager la programmation future. Ils proposent un programme qui ne fait pas partie des propositions de l'Université Foraine : transformer le Palais Pasteur en école primaire.

Pour aller plus loin, on pourrait s'interroger : Comment faire en sorte que les résultats de l'Université Foraine contribuent aux politiques publiques ? L'Université Foraine pourrait s'intégrer à la politique publique intitulée Fabrique citoyenne. Elle sera alors

considérée comme un outil complémentaire aux actions entreprises par la ville : l'assise de la démocratie locale et le conseil des témoins.

L'ardente démocratie

L'autre pôle de la démocratie participative est l'ardente envie de participer aux affaires communes. Celui-ci semble s'être exprimée en dehors de l'Université Foraine, au sein des revendications de Rennes en sciences

Pour aller plus loin, on pourrait s'interroger : Comment intégrer les revendications de l'association au projet commun ?

3.3.2. LE PÉRIMÈTRE DE LA QUESTION PARTAGÉE

L'affaire commune

Dans la partie précédente, nous considérons que la question soumise au collectif est : *Quelle programmation pour le bâtiment Pasteur et le moulin d'Apigné ?*

Il est aussi possible aussi de considérer que la question soumise au collectif est : *Comment occuper une partie de Pasteur et Apigné de manière éphémère pour en faire une Université Foraine ?*

Ce glissement de la question soumis implique de la part une restriction de propositions. Il invite à envisager l'Université Foraine, comme un programme en soi.

Elle serait le programme, d'un équipement public, ouvert à tous, pensé comme une

continuité bâti de l'espace public, un lieu vivant où se côtoie comme au LU diverses activités. À la différence d'un lieu de culture « institutionnelle », exemple le « LU », (avec la présence de la scène nationale), L'université foraine est pensée comme un lieu de culture populaire avec des visées sociales.

Enfin, c'est un programme dans le sens où un certain nombre d'expérimentations réalisées de 2013 à 2014 se retrouvent dans la proposition programmatique de novembre 2014 (Cf. partie 1.2.3 et 1.2.4).

L'association Rennes en sciences considère d'ailleurs l'Université Foraine comme un programme en soi, qu'elle qualifie de « squat ludique ». Les scientifiques investis dans cette association proposent un programme alternatif : un centre de diffusion de la culture scientifique.

Pour aller au delà de cette limite, il faudrait s'interroger sur la possibilité d'élargir le périmètre de l'affaire commune.

L'action collective

Dans la conception de l'Université Foraine, l'action collective réside dans la somme des actions individuelles. Or l'action collective peut être aussi une action qui émerge à la suite d'une discussion au sein du collectif.

Pour aller plus loin, on pourrait s'interroger : Comment agir collectivement au sein de l'Université Foraine? Cet aspect est amené à évoluer au vue de la constitution de la Société Coopérative d'Intérêt collective. Néanmoins, cette expérimentation nécessite d'être soutenue politiquement.

3.3.3. LE PÉRIMÈTRE DU COLLECTIF

La représentativité du collectif

Même si, le dispositif est ouvert à toutes propositions, il semble que certaines catégories sociales soient surreprésentées. En effet, en analysant les acteurs qui participent à diverses appropriations, nous remarquons que le collectif se compose en grande partie d'étudiants ou d'universitaires et d'acteurs sociaux.

Il convient aussi de s'interroger sur la communication (contenu et diffusion) mise en place : permet-elle de rassembler une population variée ? Un certain nombre de participants interrogés mentionnent la difficulté à comprendre le projet. Ainsi, cette difficulté a pu empêcher certaines personnes de s'intéresser au projet, voir à le rejeter.

Cette limite est souvent invoquée dans les démarches participatives.

Dans la partie précédente, nous présentons l'existence du débat à l'initiative des scientifiques sur l'Université Foraine, comme une forme de démocratie. Néanmoins les pétitionnaires scientifiques, font partie pour certains de groupes économiques d'influence en Bretagne. Ainsi les parties prenantes du débat semblent être des groupes constitués et non pas forcément caractéristiques de l'ensemble de la population.

Pour aller plus loin, on pourrait s'interroger : Comment garantir la représentativité du collectif? Des expériences voient le jour, pour répondre à ce questionnement. Notamment l'action de tirer au sort des participants parmi dans les listes électorales en les invitant à proposer des interventions d'appropriation.

La légitimité du collectif

D'un point de vue de la démocratie, il est aussi possible de s'interroger sur les modalités d'émergence de ce projet. En effet, son caractère expérimental lui permet de passer en dehors de procédures classiques de passation de contrats entre un organisme privé et une collectivité.

Patrick Bouchain considère qu'il s'agit une démarche démocratique : un élu délègue à un collectif le pouvoir de s'occuper d'un bâtiment. Il est possible aussi de considérer que la collectivité devrait réaliser en interne ce genre d'expérimentation.

Ces six aspects sont extrêmement importants et pourront être requestionnés lors de la création de la Société Coopérative d'Intérêt collective. Fin 2014, l'invitation de la part de Notre Atelier Commun à une implication plus vive des partenaires est une occasion de chercher d'aller plus loin dans l'expérimentation de la démocratie.

CONCLUSION

Comment, à travers l'Université Foraine, Notre Atelier Commun enrichit et réinvente la démocratie dans un projet d'architecture ?

L'Université Foraine. À l'instigation, d'un architecte atypique, l'Université Foraine désigne deux versants d'un même projet.

D'abord, elle désigne un processus participatif qui fait émerger un programme dans des lieux inoccupés. La modalité de la participation est l'appropriation éphémère d'une partie de ces lieux : de Pasteur ou d'Apigné.

Ensuite, elle désigne, un programme innovant : un équipement public « nouvelle génération ». Ouvert à tous, réunissant des disciplines apparemment opposées, offrant un lieu d'accueil pour une économie contributive (à l'image du FabLab), ainsi qu'une économie sociale et solidaire (épicerie, salle de sport).

Ces deux aspects de l'Université Foraine sont intimement liés. Le processus participatif semble aboutir sur vers le programme d'équipement public. Inversement, le programme innovant guide le processus participatif.

La démocratie. Ce mot désigne des procédures (de partage du pouvoir entre les membres d'un collectif) et des visées (humanistes, émancipatrices). Il a subi dans l'histoire de nombreuses évolutions. Sa permanence réside dans son expérimentation.

Interactions entre démocratie et Université Foraine. Les mécanismes de partage de

pouvoirs et de visées émancipatrices se retrouvent dans l'Université Foraine autour de la recherche du programme.

Tous les rennais sont invités à faire des propositions de programme. Ces propositions prennent la forme, non pas d'idées écrites sur papier, mais de réalisations à échelle un.

Patrick Bouchain parle de démocratie active. Il n'y a pas de délégation du pouvoir d'agir sur les bâtiments. Le cadre fixé par Notre Atelier Commun est : l'inscription dans le projet d'Université Foraine (équipement public), la durée éphémère de l'action, la prise de risque et de responsabilité de la part du participant.

Dans ce projet, le rôle classique de l'architecte se trouve modifié. Sa principale action est d'animer le dispositif, c'est-à-dire : communiquer sur le projet ; trouver des forces-vives ; les accompagner dans leur projet d'appropriation. La permanence architecturale permet à l'architecte de jouer le rôle d'un habitant infiltré. Il observe, il écoute dans l'idée de réaliser un projet au plus proche des aspirations des habitants.

Ainsi, l'architecte ne participe qu'en parti à l'élaboration du programme et à la transformation du lieu. En effet, les missions des participants sont de deux ordres. Certains proposent des appropriations afin de préfigurer le programme final. D'autres contribuent directement à la conception du projet final, leurs actions plus pérennes, à l'instar de la future cantine conçue par des étudiants en design.

Le rôle de l'architecte est de traduire les appropriations éphémères en programmation pérenne. C'est le rôle de préparateur à la commande, réalisé ici par Notre Atelier Commun.

La réflexion sur la commande est au cœur de l'Université foraine. Historiquement, la

commande est le « fait du prince »¹, ici, Patrick Bouchain tente de rendre cette pratique démocratique. Le travail de préparation à la commande consiste à obtenir une commande qui soit au plus proche des aspirations du public destinataire.

La figure de l'architecte décrite ici est à l'opposé du démiurge : celui qui dessine tout, du plan urbain et la poignée de porte. À l'Université Foraine, l'architecture est technique et dépouillée. Elle consiste à mettre le bâtiment aux normes (accessibilité PMR et incendie) et en compatibilité avec le programme défini. Cette simplicité d'intervention permet d'offrir des espaces modulables et adaptables dans le temps.

Ici, l'architecte ne remet pas en jeu le fait que l'on lui commande la création ou la transformation d'un espace. L'architecte est celui qui va utiliser ses savoir-faire techniques au service des habitants.

Dans cette conception, les repères classiques sont bouleversés :

- D'une part, dans le système d'acteurs ; Classiquement les acteurs sont : le maître d'ouvrage, l'assistant à maître d'ouvrage, le programmiste, l'architecte, le constructeur, l'utilisateur. À l'Université Foraine, l'utilisateur est le maître d'ouvrage et (parfois) le constructeur, l'architecte devient programmiste.

- D'autre part, dans les phases d'un projet ; Classiquement les étapes sont : faisabilité-programmation-conception-construction-utilisation. Dans l'Université Foraine, les étapes sont perméables. L'utilisation peut se faire en même temps que la programmation et la conception.

Les difficultés économiques liées à la réhabilitation d'un patrimoine en période de crise

¹ « Cette idée que l'architecture est faite par le prince et pour le prince restera sous-jacente dans toute l'histoire de l'architecture » RAGON Michel, L'architecte, le prince et la Démocratie, Vers une démocratisation de l'architecture? Albin Michel. Paris, 1977, 251p, p12.

semblent être ici le prétexte pour intégrer les habitants à la transformation d'un lieu. En effet, l'Université Foraine propose de tirer parti des externalités positives produites sur ce territoire. L'énergie créatrice des étudiants participe à la transformation des lieux, tout comme les travailleurs en réinsertion.

Le concept ainsi développé s'apparente en théorie à celui défendu par Bernard Stiegler sur l'économie contributive. Ce concept se base sur le changement de paradigme économique en cours. Si le XX^e siècle se caractérise par le binôme producteur-consommateur ; le XXI^e siècle se caractérise par un réseau d'acteurs à la fois contributeur et usager, à l'instar des logiciels libres.

D'un point de vue de la démocratie, le projet se heurte à des limites. D'abord l'émergence du projet, ne se réalise pas par les procédures classiques de marché Public. Si un tel projet a pu être mis en œuvre, il est le fruit d'une complicité entre Patrick Bouchain et de Daniel Delaveau.

L'idée d'Université Foraine est introduite par Notre Atelier Commun, elle n'est pas le fruit d'actions citoyennes. Ce projet, revendiqué par son instigateur comme un hommage au « non-programme », est décrié par ses détracteurs. Ceux-là réunit dans une association (Rennes en sciences), considèrent l'Université Foraine comme un programme en soi (Squat ludique ou Squ'art). Ils proposent un programme alternatif : un centre de diffusion de la culture scientifique.

Ce phénomène non prévu, fragilise l'Université Foraine, mais il me semble être, cependant, l'expression même d'une expérience réelle de démocratie.

En décembre 2014, Nathalie Apéré déclare la fin de l'Université Foraine. Elle met en avant un programme d'école primaire de huit classes et la poursuite d'une « mission Pasteur »

permettant de poursuivre le programme d'Hospitalité avancé par l'Université Foraine. À suivre donc.

L'Université Foraine est un outil riche et singulier. Il permet d'appréhender la relation entre architecture et démocratie. Cet outil reste à enrichir, à expérimenter. Les recherches sur ce thème pourront se poursuivre, avec des questions multiples et complexes : Comment impliquer davantage le collectif ? Comment obtenir un collectif représentatif ? Comment ce modèle peut-il s'étendre à la fabrication de la ville ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

Démocratie

AGAMBEN Giorgio et al., Démocratie dans quel état ? La Fabrique. Paris, 2009, 151p

DHOQUOIS Anne et HATZFELD, Petites fabriques de la démocratie, Participer : idées, démarches, actions. Éditions Autrement, Paris, 2007, 211p.

HOLEINDRE Jean-Vincent, RICHARD Benoît, La démocratie, histoire, théories, pratiques. Editions Sciences Humaines. Auxerre, 2010, 351p

MONNIER Raymonde. Démocratie et Révolution française [en ligne]. In: Mots, juin 1999, N°59. pp. 47-68. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1999_num_59_1_2547

Architecture, ville et démocratie

BOUCHAIN Patrick et DAVID Claire. Construire ensemble, le grand ensemble. Hors-série. Impensé. Acte Sud. Arles, 2010, 72p.

RAGON Michel, L'architecte, le prince et la Démocratie, Vers une démocratisation de l'architecture? Albin Michel. Paris, 1977, 251p.

MILOT Grégoire, Construire une ville participative en 10 questions, Territoriales Editions. Bresson, 2013, 107p.

OBLET Thierry, Gouverner la ville, les voies urbaines de la démocratie urbaine, puf, collection le lien social, Paris, 2005.

MÉMOIRE D'ÉTUDIANTS

BRESELEC Romain. Un monument malgré lui. Le parcours du Palais des Sciences au travers des mutations de l'espace public rennais. Mémoire. IEP Rennes. 2014, 156p.

PEDU Baptiste. L'Université Foraine [en ligne]. Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy. Disponible sur : http://issuu.com/baptistep/docs/l_universite_foraine_baptiste_pedu

ARTICLES

COLLIN Michèle. Architectures et démocratie productive, le projet de rénovation des Halles à Paris. Multitudes. Printemps 20005, n°20.

RIBEIRO PEIXOTO Elane. Autour des reconversions architecturales et des monuments historiques, in L'Homme et la société. 2002/3, n° 145.

PUBLICATIONS

NOTRE ATELIER COMMUN. L'Université foraine. Dis-moi l'université foraine. 2013, 102 p.

NOTRE ATELIER COMMUN. L'Université foraine. L'hospitalité, 2014, 82 p.

RENNES EN SCIENCES. Un palais des sciences et des techniques place Pasteur. Rennes. Février 2014, 12p.

SOURCES

Entretiens réalisés

Entretien avec Patrick Bouchain, architecte, réalisé le 25 avril 2014.

Entretien avec Sophie Ricard, architecte, réalisé le 26 mars 2014.

Entretien avec Romain Breselec, étudiant à Science Po Rennes, réalisé le 18 décembre 2014.

Entretien avec Véronique Chable, chercheur à l'INRA, réalisé le 18 décembre 2014.

Entretien avec Chloé Dumond, artiste, réalisé le 18 décembre 2014.

Entretien avec Gwenaëlle Petit-Pierre, ancienne étudiante à la formation des arts politiques à Sciences Po Paris, réalisé le 18 décembre 2014.

Entretien avec Julien Donada, réalisateur, en cours de réalisation d'un documentaire pour ARTE sur l'Université Foraine, réalisé le 18 décembre 2014.

Participation à l'Université Foraine

- 24 novembre 2012 : rencontre publique à la ferme du Haut-bois.

- 7 et 8 mars 2013 : rencontre publique à la ferme du Haut-bois : « Les plaisirs et les malheurs du corps »

- 4 avril 2014 : rencontre publique à l'eco-centre de la Taupinai : « Occuper la Préalaye »

- 18 mai 2014 : rencontre publique à Pasteur : « La prévention et le soin »

- 18 décembre 2014 : fête de l'hospitalité à Pasteur

(Tous les liens internet indiqués ont été validés le 4 janvier 2015)

PRESSE

PRESSE INSTITUTIONNELLE

- Rennes métropole :

L'université foraine fait (un peu) débat au conseil d'agglo, 25 janvier 2013 :

<http://metropole.rennes.fr/actualites/les-themes/institution/l-universite-foraine-fait-un-peu-debat-au-conseil-d-agglo/>

L'université foraine, un projet pour Rennes, 1er octobre 2013

<http://metropole.rennes.fr/actualites/les-themes/institution/un-parc-nature-en-bord-de-vilaine/>

Vilaine-Aval, 10 janvier 2014 :

<http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/grands-projets/vilaine-aval/>

Le dernier conseil rennais a fait salle comble, le 18 février 2014 :

<http://metropole.rennes.fr/actualites/les-themes/institution/le-dernier-conseil-rennais-a-fait-salle-comble/>

- Rennes métropole magazine

UFO : un objet à identifier, N° 10 - décembre 2012/janvier 2013 :

http://www.nxtbook.fr/newpress/Ville-Rennes/Rennes-metropole-magazine/1212_10/index.php?device=accessible&pg=47

- Les Rennais

Dossier consacré à l'Université foraine. Octobre 2013, page 34, n°14, Disponible sur :
http://www.nxtbook.fr/newpress/Ville-Rennes/les_Rennais-1309_14/index.php?startid=34&q=foraine

PRESSE NATIONALES

- Le Point :

Université foraine, le dialogue de sourds, 11 avril 2012 :

http://www.lepoint.fr/villes/universite-foraine-le-dialogue-de-sourds-11-04-2013-1656065_27.php

-Libération

Imaginer des lieux aux usages impensés, 21 novembre 2012 :

http://next.liberation.fr/design/2012/11/21/imaginer-des-lieux-aux-usages-impenses_862144

- France culture :

Qu'est ce que l'université foraine, 4 mai 2012 :

<http://www.franceculture.fr/emission-la-grande-table-1ere-partie-qu-est-ce-que-l-universite-foraine-2012-05-04>

PRESSE LOCALES

- Ouest France :

Une université foraine dans l'ex fac dentaire, 2 Octobre 2012 :

<http://www.ouest-france.fr/rennes-une-universite-foraine-dans-lex-fac-dentaire-441344>

Ex-fac dentaire : l'université foraine à 100 000 € contestée, 6 décembre 2012 :
<http://www.ouest-france.fr/rennes-ex-fac-dentaire-luniversite-foraine-100-000-eu-contestee-255654>

Vingt-cinq scientifiques signataires, Décembre 2012 :
<http://www.ouest-france.fr/vingt-cinq-scientifiques-signataires-989864>

Faculté Pasteur : « Le projet est flou », 25 Janvier 2013 :
<http://www.ouest-france.fr/faculte-pasteur-le-projet-est-flou-945390>

Palais Saint-Georges : quatre projets d'hôtel de luxe, 06 juin 2013 :
<http://www.ouestfrance-immo.com/actualite-plus/divers/rennes-palais-saint-georges-quatre-projets-dhotel-de-luxe-650.htm>

Bientôt une école élémentaire à la fac Pasteur ! 7 Novembre 2014 :
<http://www.ouest-france.fr/bientot-une-ecole-elementaire-la-fac-pasteur-2961655>

Fac Pasteur : l'université foraine se réjouit, 11 Novembre 2014 :
<http://www.ouest-france.fr/fac-pasteur-luniversite-foraine-se-rejouit-2970791>

- Rennes ma ville :

Et si le Palais Saint-Georges devenait un hôtel ? 4 septembre 2010 :
http://www.rennes.maville.com/actu/actudet_-Et-si-le-Palais-Saint-Georges-devenait-un-hotel-_loc-1498322_actu.Htm

L'ancienne fac dentaire, futur complexe hôtelier ? le 29 août 2008 :
http://www.rennes.maville.com/actu/actudet_-L-ancienne-fac-dentaire-futur-complexe-hotelier-_loc-694200_actu.Htm

AUTRES DONNÉES

- Université Foraine :

<http://universite-foraine.fr> (n'est pas accessible à ce jour)
<http://universiteforaine.over-blog.com>

- Données historiques et patrimoniales du Palais Pasteur et du moulin d'Apigne :

http://patrimoine.region-bretagne.fr/sdx/sribzh/main.xsp?execute=show_document&id=MERIMEEIA35022346 ;
<http://www.delcampe.fr/>
<http://www.infobretagne.com/rheu.htm>

- Le projet moderne Formes Utiles :

<http://chahuts.com/albums/reconstruction/?item=23002> ; http://www.docantic.com/fr/article.php?id_article=132 ;
http://archiwebture.citechaillot.fr/fonds/FRAPN02_HERAN ;
<http://www.mahuzier.com/spip/spip.php?article17>

- L'incrémentalisme – Lucien Kroll :

<http://www.lafabriquedelhospitalite.org/processus/1405/incrementalisme>

- Biographie et travaux de Patrick Bouchain :

<http://www.franceinter.fr/personne-patrick-bouchain> ;

http://fr.wikipedia.org/wiki/Patrick_Bouchain ;
http://ddata.over-blog.com/xxxxyy/1/51/74/17/1007_BOUCHAIN-CONSTRUIRE-BD.pdf ;
<http://www.lesartsdecoratifs.fr/francais/ecole-camondo/l-ecole/historique> ;
<http://www.darchitectures.com/plan-deau-du-lambon-prailles-infiltrer-le-systeme-a73.html> ;

- Sophie Ricard et NAC :

<http://strabic.fr/Patrick-Bouchain-ma-voisine-cette,48>
Références NAC, 2011 : http://ddata.over-blog.com/xxxxyy/1/51/74/17/1107_REF-NAC.pdf

- Procédure marché public & structure administrative :

<http://www.marche-public.fr/CMP-2006/1-Marches-programmes-experimentaux.htm> ;
<http://www.archi.fr/MIQCP/IMG/pdf/g3.pdf> ;
http://www.marchespublicspme.com/avant-la-reponse/les-procedures-de-marches-publics/articles-de-referance/2007/01/22/les-differentes-procedures-de-marches-publics_1256.html ;
<http://www.marche-public.fr/contrats-publics/Concession-travaux-publics-decret-2010-406.htm> ;
<http://www.marche-public.fr/Marches-publics/Definitions/Entrees/Marches-definition.htm> ;
<http://sieg.unblog.fr/glossaire/delegation-de-service-public/> ;

- Opposants à l'Université Foraine :

<http://ippolito.unblog.fr/2014/03/06/yen-a-marre-de-la-communication-couteuse-et-inutile-de-luniversite-de-rennes/comment-page-1/>

<http://www.observatoiredessubventions.com/2014/la-communication-couteuse-et-inutile-de-l-universite-foraine-de-rennes/> ;
<http://alliancecitoyennederennes.fr/categorie-articles/conseils-municipaux> ;
<http://www.alliancecitoyennederennes.fr/patrimoine> ;
<http://www.cilac.com/actualites/1167-appel-pour-une-reflexion-novatrice-sur-la-reutilisation-de-ce-lieu-de-sciences-dhistoire-et-de-culture-de-rennes-et-de-la-region-bretagne.html> ;
<http://rennes-autrement.fr/le-palais-saint-georges-objet-de-toutes-les-convoitises/> ;
<http://www.contribuables.org> ;
http://www.associationmodeemploi.fr/PAR_TPL_IDENTIFIANT/66433/TPL_CODE/TPL_ACTURES_FICHE/PAG_TITLE/D%E9sinformation+%3A+Un+observatoire+des+subventions...+ignorant+du+monde+associatif+%21/2464-a-la-une.htm ;
<http://www.radiocourtoisie.fr/presentation-de-radio-courtoisie/> ;

- Théorie Contributive :

<http://nouvellesdelhumanite.over-blog.com/article-conversation-entre-stiegler-renucci-meirieu-et-bouchain-100275628.html> ;
<http://www.arsindustrialis.org>

- Participants au projet :

<http://amelia-chevee.fr/insitut-pasteur-universite-foraine-rennes-maquette-sensible-ressenti-micro-espace.html> ;

- Université populaire et Michel Onfray :

<http://mo.michelonfray.fr/oeuvres/suite-a-la-communaut-philosophique-une-machine-a-porter-la-voix/> ;
http://eprints2.insa-strasbourg.fr/1586/1/Lambert_Louis_Memoire_PFE2013.pdf ;
<http://fr.wiktionary.org/wiki/université> ;

- Nouveaux commanditaires

<http://www.nouveauxcommanditaires.eu> ;

<http://www.fondationdefrance.org/La-Fondation-de-France>

- Démocratie contemporaine

<http://blogs.mediapart.fr/blog/franckd/141212/democratie-delegative> ;

<http://www.franceculture.fr/emission-les-nouveaux-chemins-de-la-connaissance-la-democratie-peut-elle-tenir-ses-promesses-14-les-> ;

- Démocratie athénienne

<http://www.reseau-canope.fr/> ;

<http://www.cndp.fr/> ;

<http://www.cndp.fr/archive-musagora/citoyennete/citoyennetefr/democratie-principes.htm> ;

<http://www.cndp.fr/archive-musagora/citoyennete/citoyennetefr/historique.htm> ;

<http://www.old.latinistes.ch/Dossier-pdf/chronologie-grecque-5e-av-jc.pdf>

ANNEXE 1 / ÉMERGENCE DE LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE

La démocratie athénienne ne naît pas d'une insurrection populaire mais se constitue à partir d'une série de réformes politiques. Celles-ci sont initiées dans le but de résoudre une situation de crise, caractérisée par l'inégalité politique, le mécontentement dans le monde rural et l'émergence d'une classe urbaine aisée.

750 av. J.-C.

Formation de la Cité d'Athènes. La cité comprends la ville, la campagne alentour et un port, le Pirée.

621-620 av. J.-C.

L'archonte Dracon écrit des lois et met ainsi fin à l'arbitraire de l'aristocratie.

683 av. J.-C.

Fin de la Royauté, le pouvoir est assuré par les aristocrates. Création des archontes (dirigeants) et de l'Aéropage (sénat judiciaire).

593-594 av. J.-C.

L'archonte, définit quatre classes censitaires en fonction des revenus et quatre fonctions citoyennes correspondantes. Il crée l'Ecclésia (assemblée), la Boulè (conseil) et l'Héliée (tribunal). Il régule l'inégalité politique et étend les pouvoirs et le collectif autorisé de l'Ecclésia.

Solon cherche à instaurer l'eunomie, signifiant «ordre bien réglé, bonne législation, justice, équité»
M.A. Bailly, Dictionnaire Grec-Français, Hachette, Paris, 1901.

561-510 av. J.-C.

Tyrannie de Pisistrate, Hipparque et Hippias.

Naissance de la démocratie athénienne

508-501 av. J.-C.

Réforme de Clisthène. Début de la constitution *démocratique*. Clisthène souhaite instaurer un nouveau **régime fondé sur l'isonomie, l'isogonie et l'iségorie**. L'isonomie est l'égalité devant la loi. L'isocratie est l'égalité de l'exercice du pouvoir, le partage du pouvoir. Et l'iségorie est l'égalité de parole.

Il réorganise l'espace physique en remplaçant le système de classe de Solon par une organisation territoriale en *dème*. Il offre la citoyenneté à de nombreux non-citoyens.

Tout le pouvoir politique est transféré à l'Ecclésia où la conduite des affaires de la Cité se fait par des votes à main levée à la majorité simple. La Boulè assure le fonctionnement de l'exécutif et l'Héliée retrouve ses prérogatives de l'époque de Solon. L'aréopage perd toutes ses fonctions politiques et la plupart de ses prérogatives judiciaires. Clisthène met en place le tirage au sort.

D'autres part, la cité instaure un certain nombre de mesures pour protéger ce nouveau système telles que l'euthyna (contrôle des magistrats), la graphè paranomon (procédure de mettre en accusation une personne ou une proposition contraire à la loi), eisangélie (dénonciation), ostracisme (exil forcé).

Ve siècle, siècle de Périclès, âge d'or de la démocratie

490 av. J.-C.

Victoire de Marathon contre les Perses.

476 av. J.-C.

Début de l'athénisme.
(Constitution de la ligue de Délos.)

463 av. J.-C.

Apparition dans la littérature de la formule démocratie. Est mentionnée dans les Suppliants d'Eschyle, l'expression "δήμου κρατοῦσα χεῖρ". Elle se traduit par "la main du peuple qui décide" ou la "main souveraine du peuple".

480 av. J.-C.

Victoire navale de Salamine contre les Perses.

«La démocratie signifie donc non seulement le pouvoir du demos mais aussi la manière dont ce pouvoir s'exerce, par une participation directe et le vote à main levée des citoyens assemblés.»
<http://www.cndp.fr/archive-musagora/citoyennete/citoyennetefr/democratie-principes.htm>

450-430 av. J.-C.

Influence de Périclès, réélu stratège de 443 à 430. Âge d'or de la démocratie. Historiens, artistes et philosophes affluent.

vers 445 av. J.-C.

Apparition dans l'Enquête de Hérodote de la démocratie, comme forme de régime au côté de la monarchie et de l'oligarchie.

451 av. J.-C.

Périclès met en place une indemnité journalière de présence au sein de l'Héliée et de la Boulê, pour les plus pauvres et les résidents les plus éloignés, afin d'encourager la « participation ».

Il restreint les conditions pour être citoyen, il faut être né d'une union légitime d'un père citoyen et d'une mère, fille de citoyen.

430 av. J.-C.

Thucydide dans le livre II, de l'Histoire de la guerre du Péloponnèse, décrit la démocratie.

« Notre constitution politique n'a rien à envier aux lois qui régissent nos voisins ; loin d'imiter les autres, nous donnons l'exemple à suivre. Du fait que l'État, chez nous, est administré dans l'intérêt de la masse et non d'une minorité, notre régime a pris le nom de démocratie. En ce qui concerne les différends particuliers, l'égalité est assurée à tous par les lois ; mais en ce qui concerne la participation à la vie publique, chacun obtient la considération en raison de son mérite, et la classe à laquelle il appartient importe moins que sa valeur personnelle ; enfin nul n'est gêné par la pauvreté et par l'obscurité de sa condition sociale, s'il peut rendre des services à la cité. La liberté est notre règle dans le gouvernement de la république et dans nos relations quotidiennes la suspicion n'a aucune place ; nous ne nous irritons pas contre le voisin, s'il agit à sa tête ; enfin nous n'usons pas de ces humiliations qui, pour n'entraîner aucune perte matérielle, n'en sont pas moins douloureuses par le spectacle qu'elles donnent. La contrainte n'intervient pas dans nos relations particulières ; une crainte salutaire nous retient de transgresser les lois de la république ; nous obéissons toujours aux magistrats et aux lois et, parmi celles-ci, surtout à celles qui assurent la défense des opprimés et qui, tout en n'étant pas codifiées, impriment à celui qui les viole un mépris universel »

431 av. J.-C. Début de la guerre du Péloponnèse contre Sparte.

430-429 av. J.-C. Revers militaires. Echec et mort de Périclès.

415-411 av. J.-C. Expédition de Sicile.

411 av. J.-C. Coups d'Etats des Quatre-Cents. Les oligarques réduisent le corps des citoyens au trois classes censitaires supérieures. Ils suppriment le *misthos* et la *graphè para nomon* et de l'eisangélie.

410 av. J.-C. Rétablissement de la constitution démocratiques par les thètes.

406 av. J.-C. Victoire des îes Arginuses. Condamnaton à mort des généraux vainqueurs.

405 av. J.-C. Défaite d'Aigos Potamos. Fin de la guerre du Péloponèse.

404-403 av. J.-C. Coup d'Etat des Trente Tyrans. Un groupe de trente oligarques dont un disciple de socrate prennent le pouvoir. Ils réduisent le corps des citoyens aus deux classes censitaires supérieures. L'Ecclésia devient un simple organe de consultation, l'Héliée est suprimée. Les bouleutes sont nommés par les Trente parmi la classe censitaire la plus élevée, ils n'ont plus de pouvoir politique. Il restaure l'Aéropage aux fonctions judiciaires.

403 av. J.-C. Restauration de démocratie.

393-355 av. J.-C. Institution du *misthos ecclesiasticos* et du *théorihon*. Compétences des nomothètes. Création des proèdres. Nouvelle hégémonie.

399 av. J.-C.
Condamnation à mort de Socrate.

344-345 av. J.-C.
Aristote écrit *Les Politiques*, où il dresse une typologie des régimes politiques, inspiré de la typologie de Platon. Celle-ci est fondée sur deux critères : le nombre de dirigeants et leurs visées : intérêts communs ou avantages particuliers.

Typologie des régimes politiques par Platon dans *Le Politique*

		Nombre et qualités des gouvernants		
		<i>Un seul</i>	<i>Riches</i>	<i>Foule du peuple (démos)</i>
Respect des lois écrites	<i>Oui : « légalité »</i>	Monarchie	Aristocratie	Démocratie réglée
	<i>Non : « anomie »</i>	Tyrannie	Oligarchie	Démocratie dérégulée

<http://ress.revues.org/374#ftn12>

355-338 av. J.-C.
Montée en puissance du royaume de Macédoine.
Discours de Démosthène.

Fin de la démocratie athénienne

338 av. J.-C.
Défaire de Chéronnée. Fin de l'indépendance d'Athènes. Domination macédonienne.

322 av. J.-C.
La constitution est définitivement abolie.

196 av. J.-C.
Domination romaine.